

# Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N° 60 / Décembre 2025

## Éditorial du président

### Vie associative

Entièrement tournée vers la réalisation de ses travaux de promotion en Dauphiné des sciences, des arts et des lettres, travaux animés et coordonnés par la Chancellerie, l'Académie delphinale fonctionne dans un cadre associatif. Ainsi l'Assemblée générale annuelle (AG) est-elle souveraine. La prochaine désignera pour deux ans vingt membres du Conseil d'administration auxquels s'ajoute le président sortant, membre de droit. Les statuts de 2023 ont renforcé le rôle des membres associés qui dorénavant participent de plein droit et votent à l'Assemblée générale. L'Assemblée des titulaires (AT), par ailleurs, élit les membres de notre compagnie et prépare cette AG en proposant pour deux ans les candidatures à la présidence, à la vice-présidence, et pour six ans s'il y a lieu celle du secrétariat perpétuel. La prochaine Assemblée des titulaires aura lieu le samedi 10 janvier 2026 à 9 h 30 aux Archives départementales de l'Isère. Veuillez retenir également que nous nous retrouvons tous, titulaires et associés, pour l'Assemblée générale le samedi 28 février 2026 à 10 h dans le même lieu.

En cette fin d'année 2025, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes familiales.

Alain FRANCO

# Prochaines séances académiques

Nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et à tous.

<p><b>Samedi 10 janvier 2026 (9 h 30)</b></p> <p><b>Archives départementales de l'Isère (12 rue Georges Pérec, Saint- Martin-d'Hères)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assemblée des membres titulaires</li></ul>
<p><b>Samedi 10 janvier 2026 (14 h 30)</b></p> <p><b>Archives départementales de l'Isère (12 rue Georges Pérec, Saint- Martin-d'Hères)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Éloge du Père Jean Stern et Discours de réception : « <i>Pierre Giroud, maire de Grenoble pendant les Cent-Jours</i> », du 5 mai au 10 juillet 1815 », par Philippe Tarel</li></ul>

<p><b>Jeudi 5 février 2026 (18 h)</b></p> <p><b>(Lieu à définir)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les jeudis de l'Académie : « <i>Le climat de Grenoble et les Alpes</i> », par Jean-Pierre Charre</li> </ul>
<p><b>Samedi 28 février 2026 (9 h 30)</b></p> <p><b>Archives départementales de l'Isère (12 rue Georges Pérec, Saint-Martin-d'Hères)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assemblée générale (membres titulaires et associés)</li> </ul>
<p><b>Samedi 28 février 2026 (14 h 30)</b></p> <p><b>Archives départementales de l'Isère (12 rue Georges Pérec, Saint-Martin-d'Hères)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication : « <i>Césaire d'Arles (470-542) et Avit de Vienne (v. 470-520) : deux tempéraments contrastés</i> », par Dominique Le Tourneau</li> <li>Communication : « <i>Le couvent des Jacobins de Grenoble et les peintures du frère André</i> », par Yves Jocteur Montrozier</li> </ul>

# Vie de l'Académie

## Remise du Prix Louis Néel 2025

À l'Auditorium des Archives départementales de l'Isère, samedi 13 décembre 2025, la remise du Prix Louis Néel de l'Académie delphinale s'est ouverte à 16 h par le président Alain Franco, en présence de Camille Galliard-Minier, députée de la première circonscription de l'Isère, de Philippe Paliard, conseiller régional AURA s'impliquant notamment dans les questions industrielles, de Claus Habfast, conseiller municipal délégué représentant le maire de Grenoble, de représentants des organismes de recherche et universitaires, de la presse et d'un nombreux public académique et scientifique.

Après avoir évoqué le premier Prix Louis Néel créé en 1993 et décerné onze fois par le groupe Dauphiné-Savoie de la Société française des électriciens et électroniciens et son président d'alors Jean-François Piquard, présent dans l'assemblée, et souligné le soutien de Louis Néel à ce Prix, Alain Franco décrit la genèse du projet début 2025 pour organiser une relève par l'Académie. L'Académie delphinale est désireuse de porter dans la durée le souvenir de Louis Néel, de son prix Nobel de physique en 1970, et des apports considérables qu'il a légués au développement scientifique et technique de Grenoble, de l'Isère et du Dauphiné. Alain Franco décrit ensuite les étapes qui ont permis la mise en œuvre du projet et notamment la constitution d'un groupe de travail, le Cercle Louis Néel fort de ses 150 membres, d'un Comité de pilotage de huit membres, Michel Bolla, Alain Fontaine, Alain Franco, Fairouz Malek, Gilles-Marie Moreau, Jean-François Piquard, Claire Schlenker, Jean-Louis Tholence, et d'un jury de sept personnalités qualifiées grenobloises ou extérieures.

Daniel Bloch, élève de Louis Néel, ancien Président de l'Institut polytechnique de Grenoble puis de l'Université Joseph Fourier, rendit hommage à Louis Néel en regrettant qu'il y ait peu de signes objectifs de reconnaissance à Louis Néel sur notre territoire.

Jean Serroy, chancelier de l'Académie, et Tineke Bot, sculptrice et membre associée de l'Académie, ont ensuite présenté la genèse du trophée choisi et commandé pour ce Prix, une œuvre en bronze sortant d'une fonderie d'art de Crest.

Puis Jean-Louis Tholence, directeur de recherche émérite du CNRS, coordonnateur du Prix, présente les sept équipes nominées, qui témoignent collectivement d'une grande variété d'applications issues de la recherche fondamentale.

Alain Fontaine, directeur de recherche émérite du CNRS, fondateur de l'Institut Néel, remit ensuite le prix Louis Néel de l'Académie delphinale 2025 à la jeune entreprise **MagREEsouce**. Les lauréats **Sophie Rivoirard** et **Erick Petit**, co-fondateurs, remercient l'Académie et tous ceux qui ont contribué au succès de leur Start-up.

Enfin, Jocelyne Troccaz, directrice de recherche émérite du CNRS, membre de l'Institut remit le Prix spécial du jury à **Stéphane Lavallée**, chercheur grenoblois issu du Laboratoire TIM-C, fondateur de **MinMaxMedical** et d'un grand nombre de start-ups en France, en Europe et aux États-Unis dans le domaine très porteur de la robotique chirurgicale et interventionnelle.

Les échanges autour de vins et fromages du Dauphiné permirent de conclure cette séance solennelle originale et très appréciée, qui augure d'un avenir utile et brillant pour le Prix Louis Néel de l'Académie delphinale.

Alain FRANCO

## À propos de Louis Néel

### Louis Néel, un coup de maître : attirer le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) à Grenoble

Au Conseil de perfectionnement de l'Institut polytechnique du 11 juin 1956, Louis Néel, son directeur, fait état de ses démarches visant à obtenir la création dans le cadre de l'École nationale supérieure d'électrotechnique, d'hydraulique et de radioélectricité d'une section d'ingénieurs nucléotechniciens. « Sans faire preuve de trop d'optimisme – dit-il – on peut estimer que dans vingt ans une fraction de l'ordre du quart de l'énergie électrique consommée en France sera produite par des centrales nucléaires. La construction, l'entretien et la conduite de ces centrales nécessiteront des cadres d'ingénieurs auxquels les problèmes de marche des réacteurs nucléaires devront être aussi familiers que ceux des alternateurs. Le Commissariat à l'énergie atomique, les laboratoires d'Université, ainsi que les différents groupes industriels chargés de la construction des réacteurs et des centrales nucléaires auront également besoin d'ingénieurs. L'Institut polytechnique de Grenoble a un rôle important à jouer dans cette formation. Il paraît indispensable d'éviter la sclérose et d'adapter l'enseignement de l'Institut polytechnique et les titres qu'il décerne à l'évolution et au développement des sciences appliquées en créant dès maintenant une section d'ingénieurs nucléotechniciens, tout en pensant qu'il serait plus sage au début d'envisager une Section spéciale uniquement réservée aux élèves pourvus d'un diplôme d'Ingénieur ou d'une Licence ès-sciences ». Le recteur invite ce jour-là les membres du Conseil de perfectionnement de l'Institut à donner leur avis sur l'intérêt de cette formation. Le projet sera adopté à l'unanimité.

En fait la montée en puissance du nucléaire civil sera un peu moins rapide que ne le prévoyait Louis Néel en 1956, à un moment où la France ne produisait pas encore d'électricité d'origine nucléaire : le premier réacteur électrique français, à Chinon, ne sera raccordé au réseau qu'en 1963, sept années plus tard. La montée en puissance du parc nucléaire n'a vraiment commencé qu'à la fin des années 1970, avec une production de 25 % de l'électricité nationale en 1980 et non en 1976. Louis Néel n'avait que quatre années d'avance.

De fait, le projet de création de cette section était encore plus avancé que ce que Louis Néel ne laissait entendre au conseil de perfectionnement du 11 juin 1956, puisqu'elle ouvre, à la rentrée 1956 sous forme d'année de spécialisation, avec 22 élèves inscrits.

Un coup de maître de Louis Néel, réussissant dans un premier temps à créer une formation d'ingénieurs de génie atomique avant même d'avoir dans son environnement la moindre installation nucléaire et obtenant ensuite que Grenoble soit choisie par le gouvernement qui avait décidé la même année d'installer un centre du CEA en province. Néel réussit ainsi à convaincre le gouvernement de choisir notre ville parce que le CEA pourrait y trouver, outre des ingénieurs électrotechniciens et hydrauliciens, des ingénieurs ayant des compétences en électronucléaire, ce que les autres villes candidates ne pouvaient offrir...

Un exploit dont Grenoble ne lui est plus guère reconnaissante aujourd'hui. Ses prédécesseurs à la tête de l'Institut polytechnique, Louis Barbillon, René Gosse, Félix Esclangon ont une rue, une place, une avenue à leur nom, dans l'espace public. En 1989, la Presqu'île scientifique avait été dénommée Louis Néel par la municipalité d'alors. Un nom désormais effacé, une plaque disparue : victime du nucléaire ?

Daniel BLOCH  
Membre titulaire de l'Académie delphinale  
Ancien président de l'Institut national polytechnique et de l'Université Joseph Fourier de Grenoble.

# Vie de l'Académie Journée d'études L'Exposition internationale de Grenoble en 1925 et le tourisme



Affiche d'Andry Farcy. © Ville de Paris, Bibliothèque Ferney AF 173394 M Graphisme Sibylle Le Vot

La Journée d'études organisée par l'Académie delphinale sur « L'Exposition internationale de 1925 et le tourisme » s'est déroulée comme prévu le vendredi 28 novembre aux Archives départementales de l'Isère. Elle a connu un certain succès, avec une centaine d'auditeurs, qui ont été présents tout au long de la journée, que clôturait la projection d'extraits de films

anciens (1928, 1931...), en partie inédits, rares témoignages pris sur le vif de la visite de la ville qui se voulait « capitale des Alpes », et de l'exposition attirant plusieurs années après des touristes venus visiter la Foire de Grenoble qui occupait désormais le site de l'Exposition.

Le programme était dense. Le point de vue, orienté sur le tourisme, était novateur, explorant un champ généralement négligé lorsqu'on parle de l'Exposition de Grenoble, que l'on associe trop souvent à la seule houille blanche. Il est vrai que celle-ci, était la vedette, installée dans le pavillon le plus vaste et le plus monumental, entouré de fontaines et de parterres de fleurs. Il est vrai aussi que l'Exposition fut un formidable moteur pour le développement des activités industrielles et amplifia un essor économique sans précédent dans les vallées alpines. Pour autant le tourisme bénéficiait aussi d'une importante surface d'exposition, soit dans des pavillons imposants réalisés dans le style Art déco (palais du tourisme, des chemins de fer, des transports), soit par l'évocation de différents pays (Italie, Suède, Indochine, etc.) dans des pavillons plus modestes, soit encore par la reconstitution de villages « régionaux » (village alpin, africain, maison du Trièves, etc.) constituant un appel à découvrir le monde, mais aussi de façon évidente apportant une contribution conforme à la politique colonialiste de l'époque.

Plusieurs orateurs ont montré comment dès le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, le Dauphiné et plus largement la montagne avaient déjà attiré voyageurs, amateurs de grands espaces et de hauts sommets. La création à Grenoble du premier syndicat d'initiative de France en 1889 scellait ce lien de l'homme avec les Alpes. Les communications de l'après-midi décrivirent ce tourisme alpin dans toute sa diversité. La construction de routes nouvelles, la multiplication des moyens de transport, ainsi que le financement de certaines banques impliquées dans l'économie des pays de montagne tant sur le plan industriel que des loisirs, permirent de répondre à des besoins nouveaux et multiples : tourisme thermal, tourisme sportif, tourisme religieux, voire tourisme culturel, qui vit converger, par exemple, vers le monastère de la Grande Chartreuse des foules un peu envahissantes et difficiles à canaliser.

La conclusion de cette journée se poserait plutôt sous la forme d'interrogations. Dans quelle mesure l'Exposition de 1925 marqua une évolution sensible dans le développement du tourisme en Dauphiné et dans les Alpes ? Permit-elle un élargissement de l'éventail des offres, une diversification des publics, une modification sensible des usages ? Car ce tourisme restait alors essentiellement aristocratique et élitaire. L'exposition de 1925 a-t-elle contribué à ouvrir plus largement les activités touristiques à un public qui en restait éloigné jusqu'alors ?

Deux faits notables n'avaient pas encore eu lieu, qui ont eu, peut-être plus que l'Exposition de Grenoble elle-même – la chose reste à évaluer –, une incidence déterminante sur l'évolution du tourisme alpin. Les congés payés en 1936, d'abord, qui ouvrirent la montagne à des publics plus nombreux, plus diversifiés, plus populaires, et conduisirent à la création des colonies de vacances, nombreuses en pays de montagne. Puis les Jeux olympiques de Grenoble en 1968, qui constituèrent une publicité unique conduisant à une certaine démocratisation des sports d'hiver dans des stations nouvelles prétendant rivaliser avec les stations savoyardes les plus réputées, parmi lesquelles Chamonix, « La Mecque de l'alpinisme », qui avait obtenu en 1924 les 1<sup>ers</sup> Jeux olympiques d'hiver. On l'a compris : le sujet appelle une suite. La question est : l'Exposition de 1925 et après ? Une question plus que jamais d'actualité à une époque où le surtourisme menace dangereusement des sites trop courus, mais en néglige d'autres, et où le changement climatique suppose une mutation profonde des activités faisant vivre les pays de montagne.

Martine JULLIAN  
Secrétaire perpétuelle

# Vie de l'Académie

## Séance délocalisée du 27 septembre 2025

C'est avec retard, avant que l'année 2025 ne se termine, que nous rendons compte de la séance délocalisée dans le Grésivaudan qui eut lieu le samedi 27 septembre 2025 à Chatte. Le but était double : d'abord la présentation par Tineke Bot, membre associée de l'Académie, de son travail de sculptrice, puis la visite de l'usine de moulinage de La Galicière pour laquelle les propriétaires Nadia et Jean-Pascal Crouzet, aidés par l'association Les Amis de La Galicière, ont œuvré depuis plus de 25 ans au sauvetage et à la restauration de ce patrimoine industriel exceptionnel, ce qui leur a valu d'être les lauréats du Prix de l'Académie 2024.

### Tineke Bot

Originaire des Pays-Bas, Tineke Bot a choisi de s'établir en France, et d'installer son atelier au pied du Vercors près de Choranche. Poète et sculptrice, elle utilise des matériaux variés, mais surtout le béton et le bronze, et ses sculptures atteignent souvent une dimension monumentale. Elle travaille en tissant un lien étroit entre la sculpture et son environnement, urbain, naturel, plus rarement bâti. Le Parc des Rochesmuses lui sert de lieu d'exposition et lui permet d'insister sur les liens profonds qui se nouent entre l'œuvre d'art et la nature. De nombreuses œuvres ont été commandées par des municipalités aux Pays-Bas, en France (avec une mention particulière pour la ville d'Annonay), en Belgique, Allemagne ou Suisse, où elles occupent l'espace public.



Jeune fille nourrissant ses oies  
© Tineke Bot



Harpiste © Tineke Bot

### La Galicière

L'après-midi, les propriétaires de La Galicière ont accueilli les membres de l'Académie dans leur domaine, nous faisant visiter les lieux, expliquant leur histoire et faisant part du cheminement de leur projet, un projet au long cours. Il s'agissait, en effet, d'en faire un lieu à la fois conservatoire, en restaurant les bâtiments et les ouvrant au public, mais aussi un lieu de vie. Aujourd'hui, nombre de manifestations culturelles s'y déroulent : rencontres,

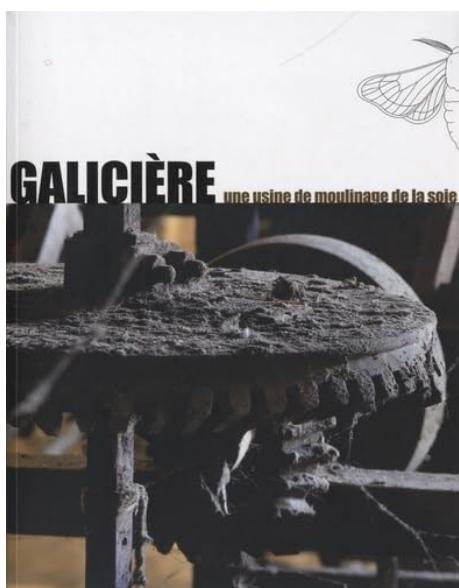
concerts, expositions d'artistes contemporains. Une maison d'hôte a été aménagée, tout en respectant l'authenticité du lieu. Cette usine, restée « dans son jus » depuis sa fermeture dans les années 1920, remonte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle a été inscrite monument historique en 2004.

Cette usine faisait partie de tout un réseau d'entreprises consacrées à la fabrication de la soie. On connaît la place prépondérante que la ville de Lyon occupait sous l'Ancien Régime et jusqu'à la Première Guerre mondiale dans la production des étoffes de soie, fortement dirigée par des patrons – les « soyeux » – entreprenants, qui exportaient leurs produits dans le monde entier. Mais le travail de la soie occupait des ouvriers bien au-delà du seul périmètre de la capitale des Gaules. Un peu partout dans le Dauphiné, et en particulier en Isère, les activités ayant trait à l'élevage du ver à soie, puis à la préparation du fil, se déroulaient dans les campagnes, où elles procuraient des revenus complémentaires aux populations rurales ne pouvant vivre de la seule production de la ferme. Parfois, ces activités s'installèrent dans le cadre de véritables usines à la campagne, comme c'est le cas de La Galicière. Celle-ci était spécialisée dans le moulinage, une opération qui consiste à tordre le fil sur lui-même un certain nombre de tours, opération faite à l'aide d'une machine appelée « moulin ». À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Dauphiné était l'un des plus importants centres français de filature et de moulinage.

L'ensemble industriel est formé de divers bâtiments : la magnanerie pour l'élevage du ver, l'étouffoir à cocons avec la forge, la filature destinée au tirage du cocon, la salle d'ouvraison, avec les deux moulins, abritant les deux tâches principales : le dévidage et le moulinage. Outre ces bâtiments, certains autres étaient dévolus au logement : l'appartement du propriétaire, du contre-maître, ainsi que le dortoir des ouvrières – car c'étaient des femmes qui travaillaient là. Ce dernier, qui était édifié en pisé a dû malheureusement être démolí, mais les bâtiments industriels sont encore bien conservés, ainsi que – et c'est ce qui fait l'intérêt majeur du site –, les machines qui servaient au travail du fil et au moulinage, toujours en place.

Un livre retrace les étapes de l'aventure :

**Nadia Crouzet et Jean-Pascal Crouzet (préface de Jean Guibal), *Galicière, une usine de moulinage de la soie*, Chatte, Les Amis de la Galicière, 2011, 303 p.**



# Chronique delphinale

## Un anniversaire de l'Académie delphinale

Décidément ça bouge dans les milieux intellectuels, en France et en Dauphiné, dans cette deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, à cette époque qu'on appellera plus tard le « Siècle des Lumières ». Et voilà que décède l'évêque de Grenoble, le 27 septembre 1771, Monseigneur Jean de Caulet, un prélat cultivé, qui laisse en héritage entre autres richesses une bibliothèque de plus de 40 000 volumes, connue dans toute l'Europe et qui fait l'objet des convoitises de plusieurs têtes couronnées.

À l'impulsion du docteur Gagnon, un comité est créé, une souscription est lancée et la fameuse bibliothèque est achetée au marquis de Grammont, neveu et héritier de notre évêque, pour la somme de 45 000 livres. Conseil de direction de 12 membres, puis de 25, premier noyau de ce qui sera, quelques années plus tard, érigé officiellement en Société savante et qui prendra le nom d'Académie delphinale. Des Lettres patentes sont données par le roi en novembre 1780, puis renouvelées en 1789. L'Académie delphinale est née et son histoire commence.

Il en passe de l'eau sous les ponts de l'Isère depuis cette date ! En 1972 notre compagnie, fière de sa réussite, décide de commémorer le deuxième centenaire de sa création. Une date est retenue, ce sera celle du 10 juin 1972. Une commission est constituée, présidée par Félix Germain, président en exercice. Son secrétaire perpétuel est à cette époque Jean Oherne. Il déclare que « L'Académie delphinale se doit de commémorer son deuxième centenaire avec dignité et dans un cadre convenant à une des plus anciennes sociétés savantes de France ».

Les décisions de la Commission d'organisation sont communiquées aux membres dans le *Bulletin* n° 4, 8<sup>e</sup> série, d'avril 1972. Les réflexions de la Commission ont été présentées devant l'Assemblée générale du 29 janvier 1972 qui les a approuvées après discussion. À savoir que le deuxième centenaire sera commémoré dans la dignité et dans un cadre convenant à une des plus anciennes sociétés savantes de France. Les manifestations prévues seront limitées à une seule journée, mais il faudra leur donner « un caractère assez exceptionnel ». La date de la célébration a été fixée en accord avec le préfet de l'Isère, le maire de Grenoble et le recteur de l'Académie de Grenoble, au samedi 10 juin 1972.

Les manifestations se dérouleront selon le programme suivant :

- **9 heures** : Séance académique, tenue en l'hôtel de la Caisse d'épargne et de prévoyance (Salon du 1<sup>er</sup> étage), 16 boulevard Édouard Rey, à Grenoble ;
- **11 heures** : Inauguration d'une Exposition organisée conjointement par la Bibliothèque municipale et l'Académie delphinale dans les locaux de la Bibliothèque municipale, boulevard maréchal Lyautey.
- **12 heures** : Réception organisée avec le concours de la municipalité de Grenoble dans les locaux du Lycée Stendhal. C'est là que fut installée la première Bibliothèque publique de Grenoble en 1772, et que se tinrent de 1772 à 1790 les séances de la Société littéraire qui reçut en 1789 le titre d'Académie delphinale.
- **15 heures** : Séance solennelle, tenue en présence des plus hautes personnalités de la région dans la grande salle de conférences du Centre régional de documentation pédagogique, 11, rue Général Champon à Grenoble. L'ordre du jour prévoit :
  - 1) un discours du professeur Félix Germain, président de l'Académie delphinale ;
  - 2) un discours d'un membre de l'Académie française, désigné par le directeur de cette compagnie ;
  - 3) un discours de Robert Avezou, ancien directeur des Services d'archives de l'Isère ;
  - 4) un discours de Jean Vaudeville, préfet de l'Isère ;
- **18 heures** : Réception dans les salons de la préfecture de l'Isère.

Le *Bulletin* de mai contiendra toutes précisions utiles et les dernières informations.

Ce *Bulletin* de mai 1972 donnait le programme définitif du 200<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie delphinale et de la Bibliothèque municipale de Grenoble, qui contenait quelques précisions. Voici ce programme :

**10 juin 1972 : à 9 heures** (en l'hôtel de la Caisse d'Épargne (Salon du 1<sup>er</sup> étage), 16 boulevard Édouard Rey.

**Séance académique :**

**à 9 heures** : Deux siècles d'humanisme dauphinois : les artisans d'une grande tradition

- **à 9 heures** : Présentation de la séance par le Professeur Félix Germain, président de l'Académie delphinale ;

- Émile Escallier, ancien président : les gens de robe ;

- le général Louis-Dominique Bézégher, ancien président : l'armée ;

- Robert Bornecq : l'Université ;

- le colonel Jean Oherne : l'Église, les ingénieurs ; la tradition familiale ;

- le professeur Victor Del Litto, président du Stendhal Club : Stendhal et l'Académie delphinale.

**à 11 heures :**

Inauguration d'une exposition consacrée au deuxième centenaire de la Bibliothèque municipale de Grenoble et de l'Académie delphinale (4 vitrines spécialement consacrées à l'Académie delphinale)

- Discours de Pierre Vaillant, conservateur en chef de la Bibliothèque municipale

- Discours de Hubert Dubedout, maire de Grenoble

**à 12 heures** : ancien amphithéâtre du lycée Stendhal, réception organisée par la ville de Grenoble (lycée Stendhal).

**à 15 heures** : Séance solennelle (tenue en présence des plus hautes autorités et personnalités de la région alpine, des délégations des autres Académies savantes, des représentants des associations et organismes à but culturel.

**Ordre du jour :**

- discours du professeur Louis Néel, membre de l'Institut, Prix Nobel de physique, président d'honneur des manifestations organisées à l'occasion du Bicentenaire de l'Académie delphinale ;

- discours de Robert Avezou, ancien directeur des Services d'archives de l'Isère : « L'Académie Delphinale de la monarchie de Juillet à la IV<sup>ème</sup> République – Portrait de cinq de ses membres : Hugues Berriat, Frédéric Taulier, Louis Crozet, Auguste Prudhomme, Gaston Lettonnelier.

- discours de Jean Vaudeville, préfet de l'Isère.

**à 18 heures** : Salons de la préfecture, place de Verdun, à Grenoble : Réception.

**En conclusion**, le président et le Conseil d'administration de l'Académie delphinale souhaitaient que ce 10 juin 1972, les membres de notre compagnie se retrouvent en grand nombre pour assister aux diverses manifestations. L'Académie delphinale regroupe alors 59 membres titulaires et 465 membres associés. Dix académies ou sociétés savantes ont été représentées, onze ont envoyé un télégramme ou une lettre de félicitations et de vœux. Ce fut un grand succès.

Il n'y aura pas d'invitation individuelle adressée aux membres. Ceux-ci recevront une invitation du maire de Grenoble, du préfet de l'Isère pour la réception organisée à la préfecture. Une plaquette illustrée destinée à conserver le souvenir du Bicentenaire sera adressée à tous les membres de l'Académie delphinale pour la fin du mois de juillet 1972.

Yves ARMAND  
Secrétaire perpétuel honoraire

## Nouvelle brève

# Le rayonnement Synchroton à Grenoble en 2025

De quoi est composée notre planète ? Que sait-on des processus du vivant ? Comment expliquer les propriétés de la matière ? Sera-t-il possible un jour de lutter plus efficacement contre le cancer ou de développer des médicaments plus ciblés ? D'utiliser des matériaux renouvelables plus performants ? D'imaginer de nouveaux composants électroniques ? De lutter plus efficacement contre la pollution ? La plupart de ces questions ne peuvent être résolues que par une connaissance approfondie de la structure intime de la matière. C'est tout l'enjeu des recherches menées en utilisant un synchrotron.

Depuis les années 1990, un centre de recherche international existe à Grenoble : l'ESRF (European Synchrotron Research Facility, le « synchrotron européen »), qui regroupe les contributions scientifiques et financières de 21 pays partenaires pour faire marcher un synchrotron. Grâce à la brillance et la stabilité de ses rayons X, l'ESRF fonctionne comme un « super microscope », qui « filme » la position et le mouvement des atomes et révèle ainsi la structure de la matière dans toute sa complexité et toute sa beauté. L'ESRF offre ainsi des possibilités inégalées dans l'exploration des matériaux et de la matière vivante. Chaque année, des milliers de chercheurs viennent réaliser des expériences à l'ESRF, dans des domaines très variés, allant de la chimie et de la physique des matériaux, à l'archéologie et au patrimoine culturel, en passant par la biologie structurale, la santé et les sciences de la vie, les sciences de l'environnement, de l'information, et les nanotechnologies.

Après 20 ans de succès et d'excellence scientifique avec la première machine, l'ESRF a réalisé un programme ambitieux de modernisation qui visait à remplacer toute cette première machine par une machine plus moderne, tout en conservant le bâtiment qui l'accueille, le fameux « anneau » de 850 mètres de circonférence. En effet, de par sa conception flottante sur la nappe d'eau qui existe dans le sous-sol entre les deux rivières, l'anneau est extrêmement stable, ce qui permet d'accueillir des équipements très stables mécaniquement. La machine d'aujourd'hui, inaugurée en 2020, et nommée ESRF-EBS - Extremely Brilliant Source (« source extrêmement brillante »), repousse les limites scientifiques de l'exploration de la matière et répond ainsi aux grands défis technologiques, économiques, sociaux et environnementaux de notre société.

En lumière visible et à l'aide d'un microscope optique, il est possible d'observer des petits objets jusqu'à la taille d'un microbe. Pour « voir » les atomes, 10 000 fois plus petits qu'un microbe, il faut une lumière ayant une très courte longueur d'onde de l'ordre de cette distance entre atomes : les rayons X. Ce synchrotron est une source de rayons X, qui présente l'avantage d'avoir un flux très intense. Pour cela, on fait tourner des particules dans un anneau sous vide et dans un champ magnétique à des vitesses proches de celle de la lumière et on les fait passer dans des éléments insérés sur la ligne qui les dévient de façon périodique vers le haut et vers le bas (on dit que le faisceau ondule) et émet ainsi de la lumière très brillante (très focalisée en direction et longueur d'onde).

En effet, le flux ne fait pas tout. Pour observer de très petits objets, il faut aussi avoir une très grande « brillance » (la brillance est une caractéristique des faisceaux qui indique un grand flux très focalisé dans une direction donnée et une longueur d'onde donnée). L'extrême brillance des faisceaux de l'ESRF-EBS, associée à de nouveaux détecteurs adaptés, rend

possible des mesures jamais effectuées auparavant. On peut grâce à cette brillance réaliser un film avec la résolution nécessaire pour voir ces atomes et leur mouvement.

Dans de nombreux domaines, cette nouvelle brillance apporte une meilleure connaissance du fonctionnement des matériaux. En cinq ans, le nombre de résultats publiés est déjà impressionnant. Mais ce n'est pas tout, le rayonnement synchrotron permet aussi l'étude du magnétisme et de la chimie. Prenons l'exemple de la chimie, et plus particulièrement cet exemple publié en 2025 et appliqué à l'art : le tableau de James Ensor.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les peintres ont utilisé dans leurs peintures le vert émeraude, un pigment d'arsénite de cuivre aux couleurs vives, admiré pour son éclat et son intensité. Mais cette couleur a perdu son éclat assez rapidement. En réalisant des maquettes de certaines parties du tableau, utilisant des méthodes d'analyse performantes pour en déterminer la composition et en utilisant les tubes de couleur originaux, les chercheurs ont reproduit le vieillissement en contrôlant la lumière et l'humidité de l'environnement. Les chercheurs ont ainsi constaté que l'humidité favorise la formation d'arsénolite ( $\text{As}_2\text{O}_3$ ), un composé cristallin qui rend la peinture cassante et sujette à l'écaillage. La lumière, quant à elle, provoque l'oxydation de l'arsenic trivalent initial en composés d'arsenic pentavalent, principalement en surface, ce qui crée une fine couche blanchâtre qui ternit la couleur. Grâce à cette étude, les chercheurs ont également mis au point une technique pratique et non invasive pour évaluer directement l'état des peintures dans les musées : la spectroscopie infrarouge par réflexion externe. Cette méthode est particulièrement sensible aux signaux infrarouges des produits de dégradation contenant de l'arsenic pentavalent, permettant ainsi aux conservateurs d'identifier les zones altérées de la peinture à grande échelle. Cette technique est extrêmement précieuse pour guider le micro-échantillonnage ciblé et les analyses aux rayons X ultérieures, qui permettent de déterminer l'état de dégradation exact et de détecter et surveiller préocurement les couches de peinture endommagées. On peut voir sur cet exemple récent de 2025 comment le rayonnement synchrotron permet sur de toutes petites quantités de matière de faire des analyses chimiques très complètes, ouvrant ainsi la voie à d'autres sujets du même type.

## Références

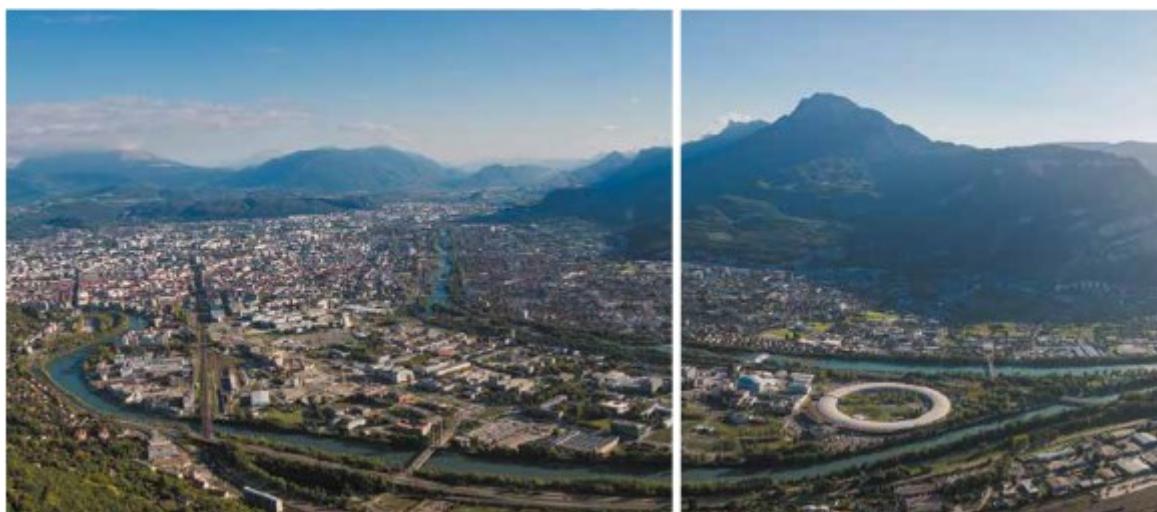
Le site web de l'ESRF contient beaucoup d'informations, y compris comment y organiser une visite : [www.esrf.fr](http://www.esrf.fr). Sur ce site, de nombreuses brochures, surtout en anglais mais aussi en français permettent de découvrir plus d'aspects de ce synchrotron exceptionnel.

Pour lire la publication originale sur la dégradation des peintures : Sara Carboni Marri *et al.*, « Discovery the Dual Degradation Pathway of Emerald Green in Oil Paints : the Effects of Light and Humidity », *Science Advances*, vol. 11, Issue 47, 19 nov 2025.

Charles SIMON  
LNCMI-CNRS



James Ensor, *L'intrigue* (Anvers, Musée royal des Beaux-arts), 1890.  
© Royal Museum of Fine Arts in Antwerp.



Le bâtiment en anneau qui contient le synchrotron de l'ESRF à Grenoble  
© ESRF

## Du nouveau sur Rob d'Ac

### Du nouveau sur Rob d'Ac

L'artiste et affichiste publicitaire Rob d'Ac, que les membres de l'Académie delphinale ont pu découvrir dans l'article de Marie-Françoise Bois-Delatte (*Bulletin de l'Académie delphinale*, n° 5, 2024, p. 12-29), va faire l'objet d'un film documentaire sur sa vie et son œuvre, « L'atelier vivant ». Ce projet est mené par l'association « Les Amis de Rob d'Ac » avec la société de production "Cinema povera", pour une sortie début 2027.

Tout mécène – particulier ou entreprise – est le bienvenu pour la réalisation de ce court-métrage valorisant un riche patrimoine dauphinois. Les dons seront défiscalisés.

Le dossier de production est téléchargeable à l'adresse :

[https://drive.google.com/file/d/1\\_f4DUNUrrYAJu9w36\\_WfDffzhHtAEnRP/view?ts=694303f9](https://drive.google.com/file/d/1_f4DUNUrrYAJu9w36_WfDffzhHtAEnRP/view?ts=694303f9)

Marie-Françoise BOIS-DELATTE  
Bibliothécaire-archiviste

## Nouvelles parutions

**Edern de Barros, *Condillac et Mably. Deux frères théoriciens d'une démocratie tempérée*, Le Kremlin-Bicêtre, Mare & Martin Arts, 2025, 510 p., 46 €.**

« Condillac (1714-1780) et Mably (1709-1785) sont deux frères dont l'influence sur la Révolution française fut considérable. Figures majeures des Lumières, ils furent durablement séparés par l'historiographie depuis 1789. Condillac, associé aux Idéologues, serait le père du libéralisme français ; Mably, figure de la démocratie égalitaire, un précurseur du communisme. Cette étude déconstruit cette opposition et révèle leur républicanisme libéral commun. À la croisée du droit, de l'histoire et de la philosophie, l'ouvrage articule trois volets : une méthode empiriste fondée sur le lien entre droit naturel et histoire ; une théorie politique de la « démocratie tempérée » fondée sur la souveraineté populaire ; et une critique du « despotisme légal » des physiocrates, au nom d'une liberté économique républicaine. Appuyé sur une lecture comparée de leurs œuvres complètes, ce livre renouvelle en profondeur notre compréhension des Lumières. »

**Claude Héraudet, *Présences juives entre Alpes et Rhône depuis l'Antiquité*, Grenoble, coll. Les patrimoines, 52 p., 8,5 €.**

« Au sein d'un espace français en pleine construction entre le Moyen Âge et le XIX<sup>e</sup> siècle, les régions situées entre Alpes et Rhône sont longtemps restées périphériques. Le Dauphiné n'est rattaché à la France qu'en 1349, la Provence en 1481, les États pontificaux en 1791, Nice et la Savoie en 1860. Dans cette multitude de territoires indépendants, les princes accordent leur protection à certains types de populations, parmi lesquelles les Juifs, non par esprit de tolérance, mais plutôt par opportunisme économique. En effet, aux Juifs sont laissées des activités dégradantes comme le prêt d'argent, interdit aux chrétiens. C'est pourquoi, alors qu'ils sont expulsés par les rois de France entre 1182 et 1306, le dauphin, le comte de Provence, le duc de Savoie et même le pape les accueillent, conscients du dynamisme qu'ils vont impulser à leur région.

Tolérés, les Juifs n'en sont pas pour autant intégrés. Reclus dans des quartiers fermés qu'on nommerait aujourd'hui des ghettos, stigmatisés, mais en même temps jalouxés pour une prétendue richesse, ils sont très régulièrement victimes de massacres.

Malgré la loi de 1791 qui leur reconnaît enfin le statut de citoyens de plein droit, l'antisémitisme perdure. À la méfiance populaire s'ajoute, durant la Seconde Guerre mondiale, une violence d'État mise en œuvre par le régime de Vichy. La région entre Alpes et Rhône, qui échappe un temps aux persécutions contre les Juifs et permet une nouvelle fois dans l'histoire de leur offrir un refuge, connaît elle aussi de grandes rafles qui touchent même les enfants.

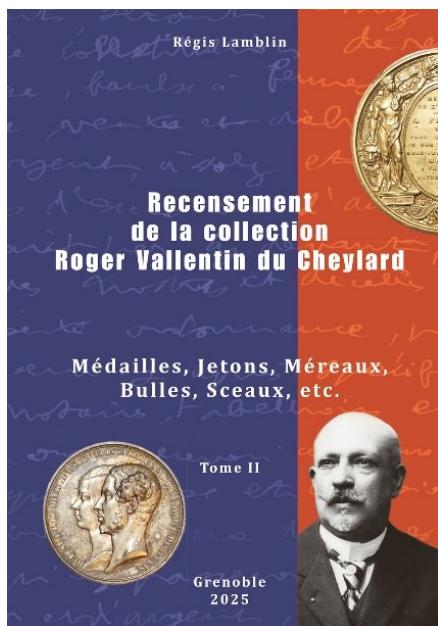
L'antisémitisme n'a pas aujourd'hui disparu, il couve et resurgit de manière sporadique. La profanation des tombes à Carpentras en 1990 montre que les logiques de haine sont toujours prêtes à réapparaître, parfois en résonance avec l'actualité géopolitique internationale. »

**Marie-Thérèse Lavault et Bernard Brun-Cosme (préface de Julien Guillon), *Résistances et répression en Trièves, 1943-1944*, Gresse-en-Vercors, Association Gresse-en-Vercors Histoire et patrimoine (contact pour la vente : 06 24 77 49 61), 2025, 300 p., 24 €.**

« Les années 1943-1944 ont été bien sombres pour la majorité des Triévois comme pour beaucoup de leurs contemporains, confrontés à des événements notoires et à des situations nouvelles dans un contexte de guerre et d'occupation. Le récit exposé dans cet ouvrage présente un panorama d'ensemble des faits et des formes de résistance à l'oppression nazie et à la collaboration vichyste, ainsi que les répressions en cascade qui ont eu lieu dans le « Secteur IV Trièves et vallée de la Gresse », territoire constitué par la Résistance. S'appuyant sur des sources variées, parfois nouvelles, archives publiques et privées, témoignages écrits et oraux, il inclut l'analyse d'événements majeurs ou significatifs contextualisés. Entre les pages relatives à des violences extrêmes se glissent des témoignages d'actes de sauvegarde de vies menacées par l'Occupant et ses complices, en toute et simple humanité. »

## Nouvelles parutions Comptes rendus

Régis Lamblin, François Planet (préface), Amicie d'Arces (préface), *Recensement de la collection Roger Vallentin du Cheylard. Médailles, Jetons, Méreaux, Bulles, Sceaux, etc.*, t. II, Grenoble, autoédition, 2025, 844 p., 90€.



Un an après la parution du premier tome consacré à la numismatique « traditionnelle », c'est-à-dire exclusivement aux monnaies, Régis Lamblin vient de publier le second volume du *Recensement de la collection Roger Vallentin du Cheylard*, complétant ainsi ce vaste travail de reconstitution.

L'auteur s'appuie principalement sur l'inventaire réalisé par Raymond Vallentin du Cheylard en 1960 pour établir le *Recensement* de cette collection, complété par les archives familiales telles des factures d'achat auprès de numismates parisiens ou de correspondance avec d'éminents numismates. Le premier tome recensait déjà 11 074 monnaies, complétées par un *addendum* de 12 monnaies au début du second tome. Dans ce second tome, ce sont 2513 objets qui sont répertoriés, décrits, et **systématiquement illustrés en couleur** : 970 médailles, 91 jetons et méreaux, 169 boutons, 108 bulles, 258 sceaux, 18 matrices de frappe, 12 poids monétaires, 103 poids divers, 269 billets de confiance et 515 assignats et divers papiers monétaires ou fiduciaires.

Avec rigueur et méthodologie, cet ouvrage imposant nous témoigne de la diversité d'une collection régionale, motivée par un intérêt documentaire. Si la monnaie a pour vocation un usage prolongé et répandu, les médailles et les jetons n'ont bien souvent qu'un usage ponctuel et local. On peut notamment retrouver des médailles distribuées en souvenir de fêtes locales organisées à Montélimar autour du président Émile Loubet, des insignes de loges maçonniques dauphinoises ou encore une suite de plus de 150 médailles politiques ou satiriques de la IIIe République.

De même, la collection des 269 billets de confiance sont une illustration d'un système monétaire éphémère mis en place à la suite de la Révolution française pour palier le manque de monnaie métallique nationale.

Cet ensemble méticuleusement constitué, puis dispersé, est ici reconstitué virtuellement pour permettre sa conservation immatérielle et servir de support à autant d'études que de sujets

qu'il couvre. La numismatique, ici abordée très largement et accompagné de disciplines sœurs telle la sigillographie, continue ainsi de jouer son rôle de science auxiliaire de l'histoire.

Antoine CLERC  
Numismate professionnel  
Membre associé

**Sung Moon Cho (dir.), *L'art déco en régions. Modernités méconnues*, Catalogue d'exposition, Musée de Valence, Paris, Norma éditions, 2025, 240 p., 39 €.**

Une attention particulière doit être portée à l'exposition qui se déroule actuellement, jusqu'au 11 janvier 2026, au musée de Valence (voir ci-dessous les *Nouvelles de la Drôme*). Un catalogue l'accompagne, qui est bien plus qu'un catalogue, mais un beau livre, magnifiquement illustré, traitant de questions de fond et qui fera date dans la bibliographie de l'histoire de l'art du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est pour marquer un autre centenaire que celui de l'Exposition de Grenoble, celui de la grande *Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes*, qui se déroula à Paris du 28 avril au 8 novembre 1925, que le musée de Valence présente une exposition particulièrement intéressante sur l'Art déco en région. On ne saurait trop insister sur ce point de vue décalé, alors que le style Art déco est souvent considéré comme la pointe de l'avant-garde, dont seule la capitale, sans être forcément redevable à d'autres foyers artistiques, pouvait en avoir l'initiative. Mais Paris n'est pas le seul lieu du modernisme naissant, et n'est pas seulement la vitrine d'un savoir-faire local. L'art déco connaît des manifestations importantes dans les régions, et notamment dans le sud-est de la France, ce qui prouverait à soi seul que loin d'être un phénomène de mode un peu superficiel et éphémère, le mouvement Art déco correspond à une lame de fond, manifestation d'un impérieux besoin de modernité. Sont ainsi envisagés les chapitres suivants : Le régionalisme à l'époque art déco, Habiter le paysage local, Le renouveau du décor de la vie quotidienne, L'industrie d'art en région, Le style rustique.

Tout en présentant les différentes manifestations de cet art « moderne », tant dans les arts décoratifs (mobilier, textile, céramique, etc.) que dans l'architecture, le propos développé dans le livre publié sous la direction de Sung Moon Cho repose sur une dialectique Paris / province, qui agit dans les deux sens : qu'est-ce que le régionalisme a emprunté au modernisme parisien ? mais aussi que lui a-t-il apporté ? C'est donc une relation réciproque et complexe qu'il s'agit de démêler, qui remet en cause la position suprématiste de la capitale, comme seul lieu où pouvaient éclore les avant-gardes, et qui remet à sa place le pouvoir de création des élites régionales.

Nonobstant quelques incursions dans d'autres provinces, c'est la région sud-est de la France qui est surtout observée. Ce désir, parfois intempestif (celui des Années folles), de renouvellement, ce regard ostensiblement tourné vers le futur, la célébration d'une modernité absolue et pleinement assumée, ne pouvaient pas ne pas trouver dans cette région un écho favorable et porteur de création.

L'Exposition de Grenoble mettait en scène la modernité d'une ville, le développement industriel et économique des régions alpines, qui jusque-là vivaient en grande partie repliées sur elles-mêmes. L'exposition de Valence aujourd'hui fait ressortir combien cette modernité s'affichait aussi dans l'architecture, où le béton, le verre et le métal étaient désormais compris comme des matériaux nobles, produits en série et standardisés, et dont les formes plus géométriques, la réinterprétation de la modénature et des volumes, excluaient la fantaisie. C'est la raison qui l'emporte. Cette modernité s'afficha également de manière plus discrète, mais non moins profonde, dans les arts décoratifs : le mobilier dont les styles (néo-provençal,

breton, basque...), réinterprétés, sont autant de variantes d'un langage moderne apprivoisé, le textile (les soieries lyonnaises, les rubans de Saint-Étienne), l'habillement (le gant de Grenoble), la porcelaine (Limoges), la céramique (Bretagne, Dieulefit), etc. Ce renouvellement a même contribué à une véritable renaissance d'ateliers tombés plus ou moins en désuétude, et dont la volonté créatrice a perduré jusqu'à aujourd'hui.

Ainsi l'exposition de Valence et son catalogue révèlent combien, loin de conforter l'image d'un centralisme triomphant, les régions ont porté leur pierre et participé pleinement à ce renouvellement moderne des codes esthétiques. Ils posent aussi, in fine, la question de l'identité de chacune des composantes de la France, qui dans toute leur diversité n'en contribuent pas moins à la construction du « village français », à une période clé, dont on ne savait pas encore qu'elle se situerait entre deux guerres.

Martine JULLIAN  
Secrétaire perpétuelle

# Informations et Actualités

## EXPOSITIONS

### Grenoble, Musée de Grenoble

#### Exposition : « Alina Szapocznikow. Langage du corps »

« Aujourd’hui considérée comme l’une des artistes majeures du XXe siècle, Alina Szapocznikow (1926 à Kalisz, Pologne – 1973 à Passy en Haute-Savoie) a rarement fait l’objet d’expositions dans son pays d’adoption, la France. Le musée de Grenoble présente, en partenariat avec le Kunstmuseum Ravensburg, un parcours de près de 150 œuvres réalisées entre 1947 et 1973. L’exposition Alina Szapocznikow *Langage du corps* permet d’appréhender toute la carrière de l’artiste en mettant l’accent sur la période de maturité des années 1960-70. Dans son œuvre, mêlant érotisme et traumas, le corps est le principal sujet d’inspiration. Sculptrice, elle s’attelle à toutes sortes de matériaux, aussi bien classiques, que plus novateurs, résine de polyester et mousse de polyuréthane. Héritière du Surréalisme, contemporaine des artistes du Nouveau Réalisme, elle contribue avec indépendance, en seulement deux décennies, au renouveau de la sculpture...»

Par la singularité comme par l’érotisme qui imprègne son œuvre, l’artiste a été comparée à Louise Bourgeois et à Eva Hesse. Il s’agit de mettre en lumière l’œuvre d’une femme artiste pionnière longtemps négligée par l’histoire de l’art. »

Musée de Grenoble, 5 place Lavalette, Grenoble

04 76 63 44 44 / [musee-de-grenoble@grenoble.fr](mailto:musee-de-grenoble@grenoble.fr) / [www.museedegrenoble.com](http://www.museedegrenoble.com)

**Du 20 septembre 2025 au 4 janvier 2026**

Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 18 h 30

Tarif plein : 14 €, tarif réduit : 7 €

### Grenoble, Musée de Grenoble

#### Exposition : « Épopées graphiques. Bande dessinée, comics, manga »

En partenariat avec le Fonds pour la culture Hélène et Édouard Leclerc,

Avec la collaboration du Fonds Glénat pour le patrimoine et la création.

« Vaste exposition dédiée à la bande dessinée. L’exposition réunit plus de 400 planches majeures de 200 artistes du neuvième art, européens, américains et japonais de la collection Michel-Édouard Leclerc, complétée par des prêts privés et de la Cité internationale de la bande dessinée et de l’image (CIBDI). Ce panorama embrasse un siècle de la bande dessinée, du tout début du XXe siècle jusqu’au début du XXIe siècle. Un parcours mêlant littérature jeunesse et adulte, occidentale et japonaise, libre sans être libertaire qui reflète le regard subjectif d’un collectionneur, témoin et soutien inconditionnel de la bande dessinée depuis plus de 40 ans. »

Musée de Grenoble, 5 place Lavalette, Grenoble

04 76 63 44 44 / [musee-de-grenoble@grenoble.fr](mailto:musee-de-grenoble@grenoble.fr) / [www.museedegrenoble.com](http://www.museedegrenoble.com)

**Du samedi 22 novembre 2025 au dimanche 19 avril 2026**

Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 h à 18 h 30

Tarif plein : 14 €, tarif réduit : 7 €

### Grenoble, Musée dauphinois

#### Exposition : « Une histoire juive. 2000 ans de liens entre Rhône et Alpes »

« Depuis les années 1980, le Musée dauphinois s’attache à présenter la diversité culturelle de notre territoire. En dédiant des expositions aux Isérois d’origine italienne, grecque, arménienne, maghrébine, et plus récemment de cultures tsiganes, le musée entreprend de raconter, sur le temps long, le récit des habitants d’ici. Et ce, avec l’objectif constant de rapprocher, de partager et de dépasser les préjugés.

Partant du constat d'une grande méconnaissance de l'histoire de la présence juive dans le récit national, cette exposition souligne son ancienneté en France et plus particulièrement dans notre région. S'appuyant sur le travail d'historiens et d'archéologues, elle entend retracer cette histoire méconnue à travers les siècles. Poursuivant la narration jusqu'à nos jours, elle illustre la richesse des cultures juives dans la France contemporaine. »

Musée dauphinois, 30 rue Maurice Gignoux, Grenoble

04 57 58 89 01 / <https://musees.isere.fr>

**Du vendredi 28 novembre 2025 au dimanche 20 septembre 2026**

Ouvert tous les jours sauf le mardi

Du lundi au vendredi : de 10 h à 18 h, samedi et dimanche de 10 h à 19 h

Entrée gratuite

### Grenoble, Musée dauphinois

#### Exposition : « Antiphonaires », de Philippe Clavier

« Philippe Favier est diplômé de l'École des Beaux-arts de Saint-Étienne. Dès ses débuts, il a utilisé des techniques et des formats inhabituels. Ses premiers travaux, de très petit format, démontrent l'acuité et l'ironie de son regard : invention de lieux, pays et continents fantasmés, cités idéales, îlots bleutés dont l'artiste se faisait le cartographe imaginaire et méticuleux. Puis ses formats se sont agrandis et arrondis, la peinture sur verre restant une constante de son travail. »

« Les 15 œuvres présentées au Musée dauphinois ont été réalisées à l'encre de Chine et à l'aquarelle sur des antiphonaires, anciens recueils de chants liturgiques, en 2009 et 2010. »

Musée dauphinois, 30 rue Maurice Gignoux, Grenoble

04 57 58 89 01 / <https://musees.isere.fr>

**Jusqu'au 3 janvier 2026**

Ouvert tous les jours sauf le mardi

Du lundi au vendredi : de 10 h à 18 h, samedi et dimanche de 10 h à 19 h

Accès gratuit

### Grenoble, Musée de l'Ancien Évêché

#### Exposition : « Nous, à l'œuvre », François Kollar

« Après Robert Doisneau, Vivian Maier ou la dynastie Tairraz, le musée de l'Ancien Évêché confirme son attachement à l'histoire de la photographie en consacrant sa nouvelle exposition à un grand nom de la photographie de l'entre-deux-guerres, François Kollar. (...) En 1931, les éditions des Horizons de France confient à François Kolla (1904-1979), jeune photographe slovaque inconnu, installé à Paris en 1924, une vaste commande photographique visant à promouvoir la France industrielle, artisanale et agricole. Pendant quatre années, celui-ci sillonne les routes du pays, réalisant plus de 10 000 clichés, dont 2000 seront publiés sous le titre de *La France travaille*. »

L'exposition est accompagnée de la publication de l'ouvrage de François Kollar : *Nous, à l'œuvre*, éd. Département de l'Isère, textes de Anna Dalmasso et Sylvie Vincent.

Musée de l'Ancien Évêché, 2 rue Très-Cloîtres, Grenoble

04 76 03 15 25 / [musee-eveche@isere.fr](mailto:musee-eveche@isere.fr)

**Du vendredi 21 novembre 2025 au dimanche 20 septembre 2026**

Ouverte lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 18 h, mercredi de 13 h à 18 h, samedi et dimanche de 11 h à 18 h

Entrée gratuite

### Grenoble, Musée de la Déportation et de la Résistance de l'Isère

#### Exposition : « Vivre la Libération ! »

Une expérience immersive qui vous plonge dans l'histoire.

« Il y a 80 ans, du 20 août au 2 septembre 1944, l'Isère est libérée par l'action conjointe des résistants et des soldats alliés débarqués en Provence 5 jours plus tôt. Au fil de l'avancée des troupes, des scènes de liesse et d'espoir, mais aussi de violence et de désolation sont vécues par la population.

« En partant de son fonds photographique et filmique, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère fait le choix de proposer une nouvelle approche de l'événement en immergeant directement le visiteur au cœur du tumulte de ces journées d'août 1944. À travers un dispositif immersif de 7 minutes, ce sont les émotions que les femmes et les hommes de l'époque ont ressenties qui sont transposées : la sidération face aux scènes de destruction, la peur des combats et du retour de l'occupant, la joie qui accueille les héros, la colère envers les traitres et l'espoir de voir la République renaître. »

Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, 14 rue Hébert, Grenoble

[Musee-resistance@isere.fr](mailto:Musee-resistance@isere.fr) / 04 76 42 38 53

**Du 31 août 2024 au 4 janvier 2026**

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h, mardi de 13 h 30 à 18 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 18 h

Entrée gratuite

### Grenoble, ville de Grenoble

**Exposition : « Matière grise. Matériaux, réemploi, architecture »**

Exposition réalisée par le Pavillon de l'Arsenal, centre d'architecture de Paris et de la métropole parisienne. Commissariat scientifique : Encore Heureux architectes, Julien Choppin & Nicola Delon.

« Consommer « plus de matière grise » pour consommer « moins de matières premières » est l'un des enjeux de cette manifestation qui convoque l'intelligence collective pour reconstruire la matière de nos constructions.

« 75 projets démontrent le potentiel du. Réemploi et de la possibilité d'une nouvelle vie pour des matériaux usés dans tous les lots du bâtiment...»

Le réemploi ouvre un immense catalogue de possibles : bétons préfabriqués, pilotis maritimes, traverses de chemin de fer, enrouleurs de câble, plaques de plâtre, rejoignent les déchets du quotidien pour devenir fondation, parement, isolant acoustique, structure, façade, etc. »

**Du 4 décembre 2025 au 28 février 2026**

Du mardi au samedi de 13 h à 19 h

Entrée gratuite

### Grenoble, Église du Sacré-Cœur / Service du patrimoine culturel du Département de l'Isère

**Exposition : « De béton et de lumière. Un inventaire du patrimoine religieux du XX<sup>e</sup> siècle »**

Exposition itinérante, qui présente le patrimoine religieux remarquable construit au XX<sup>e</sup> siècle en Isère, dans 13 communes qui accueillent cet inventaire. Elle sera visible à Grenoble, Chamrousse, Villard-de-Lans, Colombe, Vienne, Susville, L'Alpe d'Huez, La Salette-Fallavaux, La Tronche, Meylan et Voreppe.

L'inventaire permet d'aborder l'ensemble des religions et confessions présentes sur le territoire.

Plus de 200 édifices ont été recensés, marquant pour la plupart une grande audace de création et une rupture de style avec le siècle précédent. Innovation de formes, de techniques, de matériaux... traduisent à la fois la modernité et la liberté artistique, toujours dans le respect de la pratique religieuse.

Maison de l'architecture, place de Bérulle, Grenoble

Renseignements : Grenoble Alpes Tourisme, 14 rue de la République, 38000 Grenoble  
04 76 42 41 41 /

Renseignements sur les autres lieux d'exposition, sur le site du département de l'Isère :  
<https://culture.isere.fr/page/de-beton-et-de-lumiere-exposition-itinerante>

**Du mardi 4 novembre au mercredi 31 décembre 2025**

Ouvert du mardi au vendredi de 7 h à 18 h, samedi de 10 h à 18 h, dimanche de 10 h à 12 h 30.

Gratuit

## **La Tronche, Musée Hébert**

### **Exposition : « Couleurs ! Contempler, découvrir, manipuler »**

« Une exposition originale à la croisée de l'art et des sciences pour plonger dans l'univers de la couleur !

La couleur est un langage universel qui traverse les cultures et les époques. Elle suscite des émotions, façonne notre perception du monde et dialogue avec la lumière, la matière et l'espace.

Composée de modules à manipuler imaginés par *MuséoScience*, d'une sélection d'œuvres modernes et contemporaines à contempler et également de dispositifs de médiation et d'un coin lecture pour jouer avec les couleurs et se détendre, les découvertes mettent nos sens en éveil. »

Musée Hébert,

**Du 13 septembre 2025 au 11 janvier 2026**

Entrée gratuite

## **Saint-Martin-d'Hères, Archives départementales de l'Isère**

### **Exposition : « Métamorphoses urbaines. Un inventaire des villes à l'âge industriel (1850-1950) »**

La transformation des villes iséroises à l'âge industriel. Exposition réalisée par le Service du patrimoine culturel de l'Isère.

« À travers un inventaire minutieux qui a porté sur une vingtaine de quartiers de villes iséroises, soigneusement choisis pour leur diversité architecturale et leur développement industriel, ce travail met en lumière l'évolution du tissu urbain, en analysant la manière dont l'installation des usines a métamorphosé les paysages. Une riche programmation accompagne l'exposition, vous pourrez la retrouver sur l'agenda du site des Archives. »

Archives départementales de l'Isère, 12 rue Georges Pérec, Saint-Martin-d'Hères

04 76 54 37 81 / archives.isere.fr

**Du samedi 20 septembre au 27 mars 2026**

Ouvert lundi de 10 h 30 à 17 h ; mardi de 8 h 50 à 19 h ; du mercredi au vendredi de 8 h 50 à 17 h ; certains samedis de 8 h 50 à 17 h

Entrée gratuite

## **La Tronche, musée Hébert**

### **Exposition : « Couleurs ! Contempler, découvrir, manipuler »**

« La couleur est un langage universel qui traverse les cultures et les époques. Elle suscite des émotions, façonne notre perception du monde et dialogue avec la lumière, la matière et l'espace. Cette thématique investit l'ensemble du musée Hébert : l'exposition interactive Couleurs ! conçue par *MuséoScience*, explore l'univers des couleurs de manière ludique et scientifique, un nouvel accrochage propose la découverte d'œuvres inédites, et des dispositifs de médiation, pour jouer et se détendre, viennent prolonger l'expérience. »

La Tronche, musée Hébert

04 76 42 97 35 / <http://www.musee-hebert.fr>

**Du samedi 13 septembre 2025 au dimanche 11 janvier 2026**

Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 18 h

Entrée gratuite

## **Saint-Pierre-de-Chartreuse, musée Arcabas**

### **Exposition : « Peindre la lumière. De la maquette au vitrail » Arcabas. L'étoffe haute en couleur »**

Arcabas s'est intéressé toute sa vie au vitrail qu'il abordait en tant que peintre avant tout. De Saint-Hugues en 1950 aux dernières réalisations du Sacré-Cœur de Grenoble et de Saint-Christophe-sur-Guiers, l'exposition met l'accent sur les maquettes créées par Arcabas et la façon dont elles ont été traduites par les maîtres verriers qui l'ont accompagné.

« La documentation s'appuie sur le travail réalisé à l'occasion de la sortie du livre *Peindre la lumière, voyage dans l'œuvre vitrail d'Arcabas*. »

Musée Arcabas en Chartreuse, Église Saint-Hugues-de-Chartreuse, 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse

04 76 88 65 01 / [musee-saint-hugues@isere.fr](mailto:musee-saint-hugues@isere.fr)

**Du 4 avril 2025 au 31 mars 2026**

Ouvert tous les jours sauf mardi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Entrée gratuite.

### **La Côte-Saint-André, Musée Hector Berlioz**

**Exposition : « Vinyles Vinyles ! Une symphonie fantastique »**

« Le 5 décembre 1830, devant un parterre d'invités prestigieux, Hector Berlioz présente une œuvre révolutionnaire, *La Symphonie fantastique*. Il s'impose alors comme une figure majeure du Romantisme... »

Depuis son premier enregistrement intégral en 1924, *La Symphonie fantastique*, devient peu à peu l'œuvre la plus célèbre et la plus célèbre et la plus enregistrée de Berlioz. Au fil du temps, le disque apparaît comme un objet marketing dont il convient de soigner la présentation. Les maisons de disques optent alors pour un packaging attrayant en illustrant les pochettes de créations graphiques, photographiques ou en reproduisant des œuvres renommées, comme en témoigne la collection d'un mélomane américaine acquise par le musée en 2021. Une collection exceptionnelle de plus de 900 vinyles !

Pour la première fois, près de 359 disques de cette collection redonnent vie à cette œuvre emblématique, en proposant un voyage illustré et fantastique au cœur de cette symphonie. »

Musée Hector Berlioz, 69 rue de la République, 38260 La Côte-Saint-André

04 76 20 24 88 / <https://musee.isere.fr> / [musee-hector-berlioz@isere@isere.fr](mailto:musee-hector-berlioz@isere@isere.fr)

**Du samedi 28 juin au mercredi 31 décembre 2025**

Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Entrée gratuite

### **Saint-Martin-de-la-Cluze, Musée-Atelier Gilioli**

**Exposition : « De la guerre à l'espérance. Les mémoriaux de Gilioli »**

Les mémoriaux alpins sculptés par Gilioli : *L'homme de douleur* à Voreppe, le *Monument des déportés de l'Isère* à Grenoble, le *Monument aux martyrs du Vercors* à Vassieux et le *Monument national de la Résistance* aux Glières en Haute-Savoie.

« Au lendemain de la Libération, en 1944 et 1945, dans toute la France, les autorités ont le souci de créer des lieux de souvenir afin de fixer à jamais la mémoire des événements qu'hommes et femmes venaient de vivre.

Émile Gilioli est l'un des premiers sculpteurs à proposer en Dauphiné des projets de monuments commémoratifs artistiquement originaux dès la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1944-1945, « pour rendre hommage à ceux qui ont combattu, qui ont souffert pour qu'on soit libre », selon ses propres termes. Après sa démission de l'armée suite à l'armistice de 1940, l'artiste s'installe à Grenoble avec son épouse, puis à Saint-Martin-de-la-Cluze dans le Trièves, dont elle est originaire. Il entame alors son cheminement vers la sculpture contemporaine qui le rendra célèbre. »

Atelier-musée Gilioli, rue des Gantiers 38650 Saint-Martin-de-la-Cluze

04 76 72 52 91

**Du 27 juillet 2024 au samedi 20 décembre 2025**

Ouvert le mercredi de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h

Tarif : 2 €

### **Villard-Bonnot, La Maison Bergès – Musée de la houille blanche**

**Exposition : « Brick Hydro. De l'eau à l'électricité »**

« Une exposition ludique pour s'immerger en famille dans l'univers de l'« hydro » et comprendre son fonctionnement grâce à des maquettes en Lego et des objets techniques, des illustrations colorées et des photographies anciennes.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre de *l'Exposition internationale de la houille blanche et du tourisme* de 1925, célébrant la naissance et le développement de l'hydroélectricité à la source de l'essor économique de la région grenobloise. »

« La Maison Bergès vous invite à remonter le fil de l'histoire de l'hydroélectricité, une énergie révolutionnaire née au XIX<sup>e</sup> siècle grâce à l'ingéniosité de quelques pionniers, dont Aristide Bergès (1833-1904). De la force des moulins aux premières centrales hydroélectriques, découvrez comment l'énergie de l'eau se transforme pour devenir hydroélectricité, ouvrant la voie à une nouvelle ère industrielle. »

Maison Bergès, 40 avenue des Papeteries, Lancey, 38190 Villard-Bonnot

04 38 92 19 60 / [maison-berges@isere.fr](mailto:maison-berges@isere.fr)

**Du 19 septembre 2025 au 17 mai 2026**

Ouvert du mercredi au vendredi de 13 h 430 à 17 h 30 et samedi et dimanche de 10 h à 17 h 30

Entrée gratuite

## CONFÉRENCES

### Grenoble, Ville de Grenoble

**Conférence : « Laïcité : principe historique, tensions contemporaines », par Stéphanie Hennette Vauchez, professeur de droit public, université de Paris-Nanterre, Institut universitaire de France, chercheuse au CREDOF**

À l'occasion du 120<sup>e</sup> anniversaire de la loi de séparation des églises et de l'État.

La conférencière est l'auteure du livre *Laïcité*, Paris, Anamosa, 2023 :

« Parangon des valeurs républicaines qui connaissent un regain d'exaltation dans le discours juridique et politique, la laïcité se fait métonymie de la République. On lui demande alors de trancher une multitude de questions. A-t-on le droit de porter des tenues religieuses – à l'école, au travail ou à la piscine ? Comment lutter contre le « communautarisme » ou le « séparatisme » ? Ne faudrait-il pas accroître les limites à la liberté d'expression ?

Face à cette hypertrophie du champ et de la portée souvent conférée dans le débat public à la « laïcité », l'autrice propose ici une analyse juridique du principe. Le propos poursuit deux objectifs principaux. Le premier est de rappeler que la laïcité est d'abord un principe visant à organiser les rapports entre l'État et les cultes – et non un principe censé réguler les conduites individuelles ou collectives. Est restituée l'histoire moderne du principe (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) et les trois principes dans lesquels se décline alors la laïcité sont présentés : séparation (des Églises et de l'État), garantie (de la liberté de culte) et neutralité (des autorités publiques). Dans un second temps, l'ouvrage documente et analyse les multiples bouleversements de ce régime républicain et libéral de la laïcité. Il s'agit en particulier de revenir sur les multiples réformes qui, depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, tendent à en faire un principe qui met l'accent sur les restrictions davantage que sur la garantie de la liberté religieuse, via, notamment, des obligations multipliées de discréption sinon de neutralité religieuse qui pèsent désormais sur les personnes privées.

L'analyse de ces mutations est critique, tant du point de vue de la non neutralité de cette nouvelle laïcité qui s'érige en authentique injonction que du point de vue de son potentiel discriminatoire (vis-à-vis, en particulier, de l'islam). »

Salle des mariages de l'hôtel de ville, 11 boulevard Jean Pain, Grenoble

**Mercredi 17 décembre 2025 à 18 h 30**

Entrée libre

### Saint-Martin-d'Hères, Archives départementales de l'Isère

**Conférence/débat : « Le plan de sauvegarde des biens culturels »**

Comment réagir en cas de sinistre sur les archives (inondations, incendie...) ? comment sont choisis les documents à sauver en priorité parmi les 43 kilomètres linéaires d'archives conservées ? Un temps d'échange pour tout vous dire sur ce projet en cours.

Auditorium des Archives départementales de l'Isère, 12 rue Georges Pérec, Saint-Martin-d'Hères

04 76 54 37 81 / <https://archives.isere.fr/>

**Mardi 16 décembre 2025 à 14 h**

Entrée gratuite. Inscription conseillée, dans la limite des places disponibles

**Saint-Martin-d'Hères, Archives départementales de l'Isère / Association Patrimoines de l'Isère**

**Conférence : « Grenoble. Odeurs impures, odeurs d'une cité industrielle », par Nathalie Poiret, architecte-paysagiste**

Organisée en partenariat avec les Archives départementales de l'Isère, le service culturel du département de l'Isère et l'association Patrimoines de l'Isère.

Dans le cadre de l'exposition *Métamorphoses urbaines*.

Auditorium des Archives départementales de l'Isère, 12 rue Georges Pérec, Saint-Martin-d'Hères

04 76 54 37 81 / <https://archives.isere.fr/>

**Mardi 3 février 2026 à 18 h**

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles

**Saint-Martin-d'Hères, Archives départementales de l'Isère / Association Patrimoines de l'Isère**

**Conférence : « Industrie et logements dans l'agglomération roussillonnaise », par François Duchêne, chargé de recherches ENTPE Université de Lyon**

Organisée en partenariat avec les Archives départementales de l'Isère, le service culturel du département de l'Isère et l'association Patrimoines de l'Isère.

Dans le cadre de l'exposition *Métamorphoses urbaines*.

Auditorium des Archives départementales de l'Isère, 12 rue Georges Pérec, Saint-Martin-d'Hères

04 76 54 37 81 / <https://archives.isere.fr/>

**Mardi 6 janvier 2026 à 18 h**

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles

## CONCERTS

**Grenoble, Musée dauphinois**

**Concert : « Carte blanche à Sandra Chamoux »**

« Sandra Chamoux, pianiste de renom, revient cette année pour le traditionnel concert de Noël dans la chapelle du Musée dauphinois. Sous les magnifiques décors baroques, elle vous réservera des surprises et des invités talentueux comme les étudiants de l'École normale supérieure de musique Alfred Cortot de Paris. Un moment hors du temps à partager. »

Chapelle du Musée dauphinois, 30 rue Maurice Gignoux, Grenoble

04 57 58 89 01

**Samedi 20 décembre 2025 à 16 h**

Gratuit dans la limite des places disponibles

**Grenoble, Amis de l'orgue et de la musique au temple de Grenoble**

**Concert : « Sonates et concertos pour orgue et cordes », avec Yves Rassendren, orgue, Katia et Laurent Lagresle, violons, Philippe Badin, violoncelle**

Œuvres de Tartini, Albinoni, Händel

Temple protestant de Grenoble, place Raymond Perinetti (rue Hébert), Grenoble

[www.amis-orgue-musique-grenoble.fr](http://www.amis-orgue-musique-grenoble.fr) / [orqueamis25@gmail.com](mailto:orqueamis25@gmail.com) / 04 76 42 29 52 /

06 88 27 32 94 /

**Dimanche 8 mars 2026 à 17 h 30**

Libre participation aux frais

**Grenoble, AROCSA (Association pour la renaissance des orgues de la collégiale Saint-André)**

**Concert : « Orgue, œuvres de Bach, Liszt et Widor », par Bruno Charnay**

À l'occasion de son jubilé d'organiste ; un itinéraire qui a commencé à l'église Saint-Christophe d'Eybens en 1976, puis s'est poursuivi dans trois églises importantes de Grenoble (cathédrale Notre-Dame, basilique Saint-Joseph, collégiale Saint-André).

Collégiale Saint-André, place Saint-André, Grenoble

04 76 72 02 93 / [aocsa@orange.fr](mailto:aocsa@orange.fr)

**Dimanche 15 mars 2026 à 17 h 30**

Libre participation aux frais

# Nouvelles de la Drôme

## EXPOSITIONS

### ***L'art déco des régions. Modernités méconnues (28 sept-2025 – 11 janvier 2026, Valence)***

Exposition reconnue d'intérêt national au Musée de Valence (4, place des Ormeaux). « Il y a un siècle, l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes signait l'apogée d'un style nouveau, l'Art déco ! Organisée à Paris en 1925, la manifestation est aujourd'hui encore un jalon crucial dans l'histoire de l'art. Pour célébrer ce centenaire, le musée de Valence propose une exposition événement : *L'Art déco des régions. Modernités méconnues*.

Loin de la capitale, plusieurs mouvements artistiques régionalistes ont repris à leur compte le vocabulaire Art déco : géométrie des lignes, stylisation des motifs, couleurs vives. L'exposition révèle ainsi un pan méconnu mais non négligeable du style Art déco et met en lumière les artistes, architectes, décorateurs et artisans qui l'ont développé. À travers près de 300 œuvres – photographies d'époque, porcelaines et émaux de Limoges, rubans de Saint-Étienne, faïences de Quimper, mobilier basque, plans, dessins, maquettes... –, le visiteur découvre un Art déco régional riche et audacieux. Le parcours se déploie en 6 séquences, offrant une immersion totale dans une modernité artistique fascinante. »

Renseignements : 04 75 79 20 80

<https://www.museedevalence.fr/fr/node/1893?fid=1225>

### ***Au fil du Rhône (6 octobre - 14 décembre, Montélimar)***

Exposition au Musée Associatif de Montélimar (archéologie, géologie, préhistoire, médiéval et numismatique), 24 rue Monnaie vieille.

« Avec cette exposition vous pourrez découvrir le patrimoine Montilien, mais aussi des communes de l'agglomération, du bassin Drôme Ardèche sud et découverte de son histoire. Présentation de collections géologiques (roches, minéraux, fossiles), préhistoriques, archéologiques antiques, mais aussi médiévales et numismatiques. Maquette du château de Montélimar et du Pont du Gard à l'échelle 1/50. Animations ludiques et immersives des espaces muséologiques. »

Entrée libre. Renseignements : 06 87 60 88 60

<https://www.ladrome.fr/evenements/exposition-au-fil-du-rhone/>

### ***Les sentinelles de l'Aurore (22 octobre 2025 – 29 mars 2026, Saint-Jean-en-Royans)***

Exposition à la Maison du Canal, 105 Impasse des Tisserands, Saint-Jean-en-Royans « L'artiste français Yan Vita (né en 1972) présente *Les Sentinelles de l'Aurore*, une exposition grand format. À travers esquisses, planches originales, recherches graphiques et inspirations, découvrez les coulisses d'une bande dessinée en cours de création où se rencontrent fantasy médiévale, mémoire du Vercors et paysages majestueux. Entrez dans un univers à la fois poétique et initiatique, nourri par l'histoire et la nature, où l'imaginaire dialogue avec la profondeur des lieux.

Ouverture de l'exposition : mercredi 22 octobre 2025

Rencontre avec l'artiste et vernissage : samedi 25 octobre à 17h (avec vente de sérigraphies et séance de dédicace de 15h à 16h30)

La Maison du Canal est ouverte du mercredi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,

Entrée libre. Renseignements : 04 58 47 94 79

<https://www.ladrome.fr/evenements/exposition-yan-vita-les-sentinelles-de-laurore/>

### **Arménie 1994-1995. Vivants et survivants (23 octobre 2025- 4 janvier 2026, Valence)**

Exposition de photographies de Jerry Berndt au Centre du Patrimoine Arménien, 14 rue Louis Gallet, Valence.

« À l'été 1994, Jerry Berndt se rend avec un groupe d'universitaires américains en Arménie, mise à l'épreuve trois ans après son indépendance. Le pays peine à se relever du séisme qui l'a dévasté en 1988. Depuis les pogroms de Bakou et Soumgaït, la tension avec l'Azerbaïdjan est extrême, renforcée par le conflit du Haut-Karabagh. Quant aux citoyens ordinaires, ils sont confrontés aux pénuries alimentaires et aux hivers sans chauffage, en raison du blocus imposé par la Turquie et l'Azerbaïdjan. Dans ce paysage de terres anciennes et sacrées, de ruines, de deuils, d'exode et de fièvre nationale, Jerry Berndt va se frayer un chemin, pour donner un visage aux survivants, et aux disparus qui les hantent. Jerry Berndt (1943-2013) est né dans une famille ouvrière d'origine allemande. Il s'initie à la photographie dans les années 1960 et s'installe à Boston, où il s'engage contre la guerre du Vietnam. Pendant plus de 30 ans, il réalise de nombreux reportages : États-Unis, Amérique centrale, Haïti, Rwanda... Ses images, documentaires et rêveuses, sont conservées dans des collections institutionnelles et privées. »

Renseignements : 04 75 80 13 00

<https://www.valence.fr/evenements/armenie-1994-1995-vivants-et-survivants/>

### **Figures de la laïcité (3 décembre 2025 – 11 janvier 2025)**

À travers vingt siècles et en vingt-cinq portraits, l'exposition *Figures de la laïcité* illustre le combat pour l'émancipation et la laïcité d'hommes et femmes conquérants de la liberté.

Du 3 décembre 2025 au 11 janvier 2026, Médiathèque François Mitterand, 26 place Latour Maubourg, Valence.

« C 215, célèbre street artist (Christian Guémy) pour les portraits et Jean-Pierre Sakoun, président d'Unité laïque pour les textes, dressent une galerie de portraits, d'Hypatie d'Alexandrie à Samuel Paty. Parmi ces combattants de la liberté, des noms célèbres (Voltaire, Zola, Charb, Élisabeth Badinter), mais aussi des visages moins connus ou inattendus, à découvrir (l'Abbé Grégoire, Général Dumas, Gaston Crémieux, Ferdinand Buisson, ...).

Cette exposition accompagne la publication du livre *Figures de la liberté*, de C215 et Jean-Pierre Sakoun (Armand Colin, 2025). »

Entrée libre. Renseignements : 04 75 79 23 70

<https://www.ladrome.fr/evenements/exposition-figures-de-la-laicite/>

## **CONFÉRENCES**

### **120 ans de laïcité (10 et 12 décembre, Valence)**

« Le 9 décembre 1905, la Loi de séparation des Églises et de l'État est promulguée en France. Pour célébrer les 120 ans de la loi, Unité laïque et le Collectif laïcité Drôme organisent de nombreux événements dont :

« *Les conquérants de la liberté* » conférence-débat avec C 215 et Jean-Pierre Sakoun, le mercredi 10 décembre à 18 h 30, Médiathèque François Mitterand, 26 place Latour-Maubourg, Valence

Sur inscription : 04 75 82 44 60

« *Combat laïque, combat social, combats indissociables* », conférence par Guylain Chevrier, vendredi 12 décembre au Conseil départemental de la Drôme, auditorium Maurice Pic, 26 Avenue du Président Herriot .

Renseignements : 04 75 79 26 26

<https://www.valence.fr/actualite/120-ans-de-laicite/>

### ***Jean Perriolat, de la Résistance spirituelle à l'enfer de Mauthausen (11 décembre, Bourg-de-Péage)***

Conférence par Alain Coustaury, historien, le jeudi 11 décembre à 20 h, salle Jean Cocteau, rue Andrevon, Bourg-de-Péage.

« Jean Perriolat, né en 1920 à Romans, est un militant de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Envoyé au STO en mars 1943, il travaille à l'usine Phrix de Hirschberg, où il poursuit clandestinement des activités d'action catholique auprès des travailleurs français et des prisonniers. Arrêté en novembre 1944 à la suite du décret nazi interdisant ces actions, il est interrogé puis déporté à Gross-Rosen, avant d'être transféré à Mauthausen le 15 février 1945. Épuisé par les conditions de détention, il y meurt le 14 avril 1945. »

Entrée libre. Participation aux frais

<https://www.ladrome.fr/evenements/conference-sur-jean-perriolat/>

### ***Art et Industrie en France à l'heure de l'Art Déco (16 décembre, Valence)***

Conférence par Gilles Genty, historien de l'art, ancien chargé de cours à l'École du Louvre, le 16 décembre à 14 h 30, Le CPA, 14 rue Gallet, Valence.

« A rebours des matières précieuses utilisées par Ruhlmann et Legrain (palissandre, ébène, ivoire, galuchat), de nouveaux artisans et designers prônent des matériaux issus du monde de l'industrie (bakélite, aluminium, acier), autant par volonté de diminuer les coûts de production que par revendication théorique. Parallèlement, de grandes entreprises (sidérurgie, automobile, verrerie) commandent aux artistes de grands décors pour leurs sièges sociaux mais aussi des formes pour de nouveaux produits. En écho à l'aventure du Bauhaus en Allemagne, ces recherches trouveront leur aboutissement dans le design et l'architecture américaine des années 1950-1960. »

Entrée payante. Renseignements : 04 75 42 39 46

[https://amis-musee-valence.org/evenement/cycle-art-deco-3/?event\\_date=2025-12-16](https://amis-musee-valence.org/evenement/cycle-art-deco-3/?event_date=2025-12-16)

### ***La traque des criminels de guerre (15 décembre, Roussas)***

Conférence par Éric Emeraux, expert en lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et les crimes internationaux, en France et à l'étranger, auprès d'organisations européennes et des Nations unies, le 15 décembre à 20 h, rue Canta Bise,

« L'Office Central de Lutte contre les Crimes contre l'Humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH) se situe au cœur d'un combat sans frontières contre l'impunité. Cette conférence vous plongera dans les arcanes d'une traque implacable, celle des criminels les plus recherchés de la planète. Éric Emeraux explorera d'abord les missions de l'OCLCH, son cadre d'intervention et l'écosystème international dans lequel elle opère. Puis il examinera le processus glaçant qui transforme un individu ordinaire en bourreau, cette banalité du mal qui défie notre entendement. Enfin, il analysera les mécanismes de prévention susceptibles d'enrayer cette mécanique mortifère.

À travers son expérience de terrain, relatée dans « La traque est mon métier » et « Quand l'abîme te regarde », il partagera les réalités d'une guerre judiciaire menée contre l'oubli et le déni. Car la traque ne s'arrête jamais : les bourreaux vieillissent, mais les victimes

attendent. Cette conférence est une plongée dans l'humanité confrontée à ses propres ténèbres, et dans l'obstination de ceux qui refusent que les monstres dorment en paix. » Entrée payante. Renseignements : 06 23 24 02 93  
<https://www.ladrome.fr/evenements/conference-deric-emeraux-la-traque-des-criminels-de-guerre-en-france/>

### ***La guillotine et la peine de mort pendant la Révolution française (17 décembre, Valence)***

Conférence par Guillaume Debat, maître de conférences en histoire moderne, université de Toulouse Jean-Jaurès, le 17 décembre à 18 h 30, aux Archives départementales, 14 rue de la Manutention, Valence.

« La guillotine est un symbole ambivalent de la Révolution, incarnant tout à la fois une humanisation de la peine de mort et la « Terreur » de l'an II. Si la machine à décapiter est indissociable de l'héritage des Lumières et des premières années de la Révolution, elle est aussi une réponse pragmatique aux défis posés par la réalisation de la décapitation. Localement, l'arrivée de la guillotine modifie profondément la réalisation des exécutions et le rapport de la population aux châtiments. Cette conférence privilégiera ainsi des exemples tirés des départements d'un vaste quart Sud-Est (Drôme, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var et Gard). »

Entrée libre. Renseignements : 04 75 82 44 80

<https://www.ladrome.fr/evenements/conference-la-guillotine-et-la-peine-de-mort-pendant-la-revolution-francaise/>

## **FOCUS**

### ***Inauguration commémorative à Grignan***

#### **Eugène Varlin, relieur, communard et martyr**

#### **L'homme qui se battait pour la justice et en mourut**

Qui, aujourd'hui, se souvient du relieur Eugène Varlin ? Figure majeure du mouvement ouvrier français, créateur et infatigable organisateur de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT), acteur central de la Commune de Paris, Varlin a progressivement disparu de la mémoire collective. Son nom, autrefois synonyme de dévouement, de probité et de solidarité, ne subsiste plus que dans quelques rues, associations locales ou travaux spécialisés. Cette occultation ne doit rien au hasard : elle résulte de la longue stigmatisation des communards et d'une certaine hégémonie, dans l'historiographie comme dans la culture politique française, de figures plus consensuelles ou institutionnalisées.

C'est précisément cet effacement que se propose de rompre Colophon à Grignan, « repaire abritant des gens de lettres et de caractères (et pas qu'un peu). Agissant à partir du lieu à la fois Musée, Atelier et Librairie (mais quelle idée !), ils ont pour nom "Colophon, Maison de l'imprimeur – Librairie – Maison sérieuse fondée depuis un bon moment". Libraires, typographes et gens de lettres en tout genre, vous les pensiez disparus... Que nenni ! Ils existent toujours et vous invitent à venir les rencontrer autour d'un livre, d'un verre ou d'une presse. »

En effet, à cette invite permanente s'ajoute en ce mois de décembre un faire-part officiel : samedi 13 à 14 heures, ce sera l'inauguration de la sculpture signée Sergio Ferro et José Esparza, installée dans la « Cour de Colophon ». Et à cette occasion, ladite cour sera renommé « Place Eugène Varlin » à qui la sculpture rend hommage.



La « Cour de Colophon », Maison du Bailli à Grignan, sera rebaptisée « Place Eugène Varlin » le 13 décembre. © Image WEB La Drôme Tourisme, décembre 2025

La figure d'Eugène Varlin (1839-1871) occupe une place singulière dans l'histoire du mouvement ouvrier français, en raison de la précocité de son engagement, de la diversité de ses formes d'action et de la cohérence doctrinale qui traverse l'ensemble de son parcours. Issu d'une famille de petits paysans de Seine-et-Marne, Varlin appartient à cette génération d'ouvriers qualifiés parisiens dont la trajectoire accompagne la structuration progressive d'une culture politique prolétarienne au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Son insertion dans le monde de l'artisanat, notamment dans la corporation des relieurs, constitue d'emblée un moule de socialisation et de politisation qui se concrétise par sa participation à la Société civile des relieurs. On le retrouve en première ligne dans les grèves corporatives de 1864 et 1865 et dans la création d'organisations de crédit mutuel et de coopération de consommation.

Grâce à sa capacité organisationnelle et à sa contribution doctrinale, Varlin occupe une place importante dans l'essor de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT). À partir de 1865, il figure parmi les militants les plus actifs du bureau parisien, participant à la diffusion de la presse internationale, à l'élaboration de rapports corporatifs et à la représentation française lors des congrès de Londres (1865), Genève (1866) et Bâle (1869). Son collectivisme non autoritaire, son attachement à l'obligation scolaire, à la réduction du temps de travail et à l'amélioration des conditions de travail des femmes, témoignent d'une pensée articulée autour de trois axes centraux : l'autonomie ouvrière, la transformation sociale par l'organisation, et la solidarité transnationale. Ces positions le situent au croisement des débats théoriques de l'époque, entre héritage prudhonien, collectivisme marxien et traditions mutualistes françaises.

Le tournant répressif engagé par le Second Empire contre l'Internationale à partir de 1867-1868 est marqué par des perquisitions, des procès collectifs et plusieurs séjours en prison pour Varlin. Ce dernier fait ainsi l'expérience de l'autoritarisme impérial et de la fragilité institutionnelle du mouvement ouvrier naissant. Parallèlement, ces années constituent un moment d'accélération de son influence. La multiplication des grèves en 1869, la réorganisation des sections parisiennes et provinciales ou encore la redéfinition des objectifs stratégiques de l'AIT renforcent de facto la place centrale de Varlin dans les réseaux militants. Sa conception de la grève comme « école de lutte », c'est-à-dire comme processus formateur plutôt que strictement revendicatif, annonce les doctrines postérieures du

syndicalisme révolutionnaire et met en lumière la capacité de Varlin à dépasser les cadres strictement corporatifs.

La chute de l'Empire en 1870 ouvre une phase nouvelle dans laquelle Varlin joue un rôle déterminant, associant engagement militaire, participation à la gestion municipale et défense d'une perspective révolutionnaire articulée à la République. Sa nomination comme commandant de bataillon de la Garde nationale, puis son rôle dans le Comité central des vingt arrondissements illustrent l'insertion des militants de l'AIT dans les structures de mobilisation parisiennes durant le siège. La Commune de Paris, à laquelle Varlin est élu dans trois arrondissements, constitue l'aboutissement et en même temps la mise à l'épreuve de son projet politique. Il participe aux commissions financières puis à celles des subsistances, il s'implique dans organisation de l'intendance militaire. Guidée par le souci de préserver les principes démocratiques, son action restera minoritaire face aux tendances centralisatrices du Comité de salut public.

L'ultime engagement d'Eugène Varlin au cours de la Semaine sanglante s'inscrit dans le moment d'effondrement de la Commune, lorsque les forces versaillaises reconquièrent Paris arrondissement après arrondissement. Dans ce contexte où toute issue politique est devenue impossible, Varlin incarne la fraction la plus résolue de la Commune : celle qui, refusant la fuite ou la reddition, entend opposer une résistance de principe, conçue comme le dernier acte d'une expérience révolutionnaire encore inachevée.

Les déplacements successifs de Varlin — des barricades du VI<sup>e</sup> arrondissement au XI<sup>e</sup>, puis aux combats du 27 mai autour de la rue de la Fontaine-au-Roi — révèlent à la fois l'effondrement des lignes de défense communalistes et sa volonté de demeurer auprès des combattants jusqu'aux derniers instants. Cet engagement constant souligne un trait fondamental de sa culture politique : la continuité entre action sociale, organisation collective et combat insurrectionnel. En tentant, le 26 mai, de s'opposer au massacre des otages rue Haxo, il témoigne également d'une éthique révolutionnaire soucieuse de maintenir des principes humanitaires même dans les circonstances les plus extrêmes.

Son arrestation du 28 mai, dans un Paris déjà ravagé par les exécutions sommaires, illustre la violence déchaînée par la répression versaillaise. L'hostilité de la foule, les coups, l'absence totale de procédure avant une exécution sur le champ ne relèvent pas seulement d'un déchaînement ponctuel, ils traduisent un climat de haine politique construit de longue date contre les communards et renforcé par la propagande anti-internationaliste. Relatée comme un acte de courage, la mort de Varlin sous les cris haineux de la foule va immédiatement entrer dans la mémoire martyrologique de la Commune.

Cet épisode final cristallise ainsi plusieurs dimensions essentielles de la trajectoire de Varlin. On peut ici citer la constance de son engagement, la profondeur de son humanisme, la violence de la répression qui s'abat sur les militants de l'AIT. La postérité de Varlin, largement nourrie par les témoignages contemporains qui soulignent sa probité, sa bonté et sa rigueur intellectuelle, va durablement inscrire son nom parmi les références fondatrices du socialisme français. Il apparaît ainsi non seulement comme un acteur central des luttes sociales de son temps, mais également comme un penseur pratique dont l'héritage irrigue les traditions du coopérativisme, du syndicalisme d'action directe et du socialisme démocratique.

<https://maitron.fr/varlin-eugene-varlin-louis-eugene/>

<https://colophon-grignan.fr/>

<https://www.ladrome.fr/evenements/inauguration-sculpture-j-esparza-s-ferro>

Michel JOLLAND  
Membre titulaire

## Alim Louis Benabid, membre de l'Institut, commandeur de l'ordre du Mérite

Le professeur Alim Louis Benabid, neurochirurgien, biophysicien, membre de l'Académie des sciences et membre de l'Académie delphinale, a été promu **commandeur de l'ordre national du Mérite** le 2 décembre 2025. Nous sommes heureux d'apprendre cette promotion et nous lui adressons, avec tous les membres de l'Académie delphinale, nos plus vives félicitations.

Rappelons que la stimulation cérébrale profonde (SCP), mise au point par le professeur Benabid pour le traitement de la maladie de Parkinson et d'autres états neurologiques, a permis à de nombreux patients de reprendre une vie normale. La SCP passe par une électrode implantée dans la boîte crânienne et stimulée par un dispositif similaire au pacemaker utilisé en cardiologie. Auparavant, les patients souffrant de tremblements importants liés à la maladie de Parkinson, subissaient des interventions chirurgicales radicales (lésions). Les traitements oraux dopaminergiques sont une alternative plus douce aux lésions mais susceptible d'aggraver les symptômes. Première alternative mondiale aux lésions et aux médicaments, la SCP à haute fréquence a été découverte par hasard par le professeur Benabid en 1987 : il avait inséré une électrode à une fréquence de 50 Hz dans le thalamus, et lorsqu'il a passé la fréquence à 100 Hz, les tremblements du patient ont complètement diminué. Grâce à cette découverte, la SCP est devenue une norme clinique de traitement. Après avoir obtenu le marquage CE pour le traitement de la maladie de Parkinson en Europe en 1998 et l'approbation de la FDA américaine en 2002, la SCP a été pratiquée sur plus de 200 000 patients et elle est devenue un traitement normal partout dans le monde. Alim-Louis Benabid a cofondé la startup Clinatec qui vise à mettre sur le marché les inventions relatives à la SCP, notamment un dispositif de fixation transcrânien breveté en 2010. Pour toutes ses contributions à l'avancée des technologies relatives aux neurosciences, et pour cette découverte capitale, le professeur Benabid a reçu de nombreux prix prestigieux, notamment le Breakthrough Prize in Life Sciences (2015) et le Prix de l'inventeur européen 2016.

Dominique VIDAL  
Membre titulaire

## Notice nécrologique

**Michel Schlenker (1940-2025)**



© Cliché Serge Claisse, 2001

Michel Schlenker s'est éteint paisiblement chez lui le 13 novembre 2025 à 85 ans. Je l'ai eu comme assistant de TD de physique en propédeutique en 1962-1963. Il connaissait Claire Schnaider, qui deviendra sa femme en 1963, notre consœur de l'Académie delphinale. C'est une période faste pour l'enseignement et la recherche et Michel, enseignant-chercheur, est intégré au Laboratoire d'électrostatique et de physique du métal (LEPM) dirigé par Louis Néel. Il a pour sujet d'étude l'observation de parois de domaines magnétiques par topographie aux rayons X (qu'il développe au laboratoire). Il est spécialiste de cette technique lorsqu'il passe sa thèse en 1970, l'année où Louis Néel obtient le prix Nobel de physique. Michel Schlenker développe alors avec son thésard José Baruchel des techniques à l'Institut Laue Langevin (ILL, 1972) qui grâce à ses neutrons polarisés leur permet enfin de visualiser les domaines antiferromagnétiques. Ils visualisent ensuite les domaines hélimagnétiques, dont l'état avait été prévu par notre collègue académicien Jacques Villain dès 1958. Plus tard, José Baruchel et lui utilisent les rayons X de forte intensité de l'ESRF (1992) pour explorer la dynamique des domaines magnétiques.

Le parcours recherche de Michel Schlenker se déroule au CNRS avec deux longs séjours aux États-Unis. Il assure de 1980 à 1984 la direction de la partie du LEPM qui était devenue le « Laboratoire Louis Néel ». Son autorité scientifique, sa rigueur et sa disponibilité assurent au laboratoire une transition en douceur après le départ de Louis Néel en 1976.

Michel Schlenker contribue à la rédaction d'un gros volume collectif sur le magnétisme sous la direction d'Étienne du Trémolet de Lachaisserie et Damien Gignoux. Cet ouvrage intitulé *Magnétisme* est constitué de deux tomes, l'un consacré aux Fondements, l'autre aux Matériaux et Applications ; il paraît pour la première fois en 1999 aux Presses universitaires de Grenoble, puis aux éditions EDP-Sciences, dans la collection Grenoble-Sciences. Michel Schlenker prépare alors une édition en langue anglaise qui paraît chez Springer en 2004. Il

est aussi coauteur avec C. Malgrange et C. Ricolleau d'un ouvrage de référence *Symmetry and Physical Properties of Crystals* (Springer, 2014).

À l'Institut polytechnique, il a enseigné dans de nombreux domaines, physique de la matière, physique quantique, etc. Dans le cadre des relations internationales, il a beaucoup contribué à la mise en place du réseau européen CLUSTER d'une douzaine d'universités technologiques, qu'il a animé pendant de nombreuses années. Rappelons aussi sa contribution importante à l'Année mondiale de la physique en 2005 pour une exposition itinérante de magnétisme.

Michel Schlenker a été un enseignant passionnant, un chercheur et directeur de thèse ingénieux, et auteur de nombreuses publications de niveau international. Toujours très discret, il a su s'imposer par son travail, son intelligence et son humanité. Nous avons tous pu apprécier sa grande culture et la finesse de son humour. Michel et Claire Schlenker (qui s'est illustrée dans un autre Laboratoire et membre de l'Académie delphinale) ont toujours réussi à concilier leur travail et une vie familiale riche de trois enfants. Une cérémonie chaleureuse au CNRS a marqué leur départ à la retraite en 2008. Depuis Michel Schlenker a régulièrement accompagné Claire à l'Académie delphinale, participant ainsi à nos activités.

Nous adressons aujourd'hui nos sincères condoléances à Claire et à sa famille qui ont entouré Michel jusqu'à son départ.

Jean-Louis THOLENCE  
Membre titulaire

# Appel aux dons



Grenoble 17 novembre 2025

Chère consœur, cher confrère,

L'année 2025 devrait se terminer avec un résultat négatif de par les nombreuses actions entreprises par notre compagnie. A ce propos, il est rappelé aux membres associés et titulaires de bien vouloir acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre, afin d'éviter une relance : les cotisations représentent le témoignage d'un soutien effectif à la pérennité de notre compagnie et la part majoritaire de nos actifs.

Avec l'assentiment des membres du bureau, permettez-nous de vous rappeler la possibilité de faire un don\* reconnu d'utilité publique, déductible de votre impôt sur le revenu, à faire avant le 31 décembre 2025 ; un reçu vous sera adressé au cours du premier trimestre 2026, pour déclaration fiscale.

Veuillez accepter chère consœur, cher confrère, l'expression de nos remerciements et de nos sentiments les meilleurs.

Michel BOLLA et Olivier ROUX  
Trésorier et trésorier adjoint

\*Règlement :

- par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale avec comme seule référence votre nom et « don 2025 ».

## Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	02240	00050075701	06

IBAN : FR76 3000 3022 4000 0500 7570 106

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

-par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser à M. Michel Bolla, 5 rue du Vercors, 38700 La Tronche.

# Règles concernant les communications orales et les publications écrites à l'Académie delphinale

## 1. Proposition de sujet

Toute **proposition de sujet** doit être adressée au Chancelier de l'Académie, à l'adresse courriel suivante : [chancellerie@academiedelphinale.com](mailto:chancellerie@academiedelphinale.com).

La proposition doit comporter le titre de la communication et en donner un bref résumé de 4 000 signes maximum (espaces compris). Elle doit indiquer les coordonnées auxquelles on peut joindre l'auteur.

Le Comité de lecture propose, au vu du sujet, que celui-ci soit ou non retenu.

## 2. Communication orale en séance

La **communication orale** peut prendre, selon le choix de l'orateur (qui doit l'indiquer dans sa proposition) puis les recommandations du Comité de lecture, trois formes :

- communication courte : 20 minutes maximum
- communication normale : 30 minutes maximum
- communication longue : 40 minutes maximum

Les discours de réception sont considérés comme des communications longues, et disposent de 5 à 10 minutes supplémentaires pour présenter l'éloge du prédécesseur.

La durée fixée ne peut **en aucun cas** être dépassée ; pour la bonne tenue et l'équilibre des séances, le président de séance arrêtera l'orateur au bout du temps imparti.

## 3. Publication du texte écrit

La **publication du texte écrit** est également soumise au Comité de lecture, qui décide de la publication, ou non, du texte qui lui est présenté.

Les **consignes d'édition pour les auteurs** figurent en 3<sup>e</sup> de couverture du Bulletin et dans chaque numéro de la Lettre mensuelle. Il est impératif de les consulter attentivement et de les respecter scrupuleusement pour composer son texte et fournir les illustrations.

L'ensemble du dossier (texte, illustrations et autorisations de publications de ces dernières) doit être remis, **au plus tard deux mois après la communication orale**, et en une seule fois, par courriel adressé au Chancelier ([chancellerie@academiedelphinale.com](mailto:chancellerie@academiedelphinale.com)) et à la Secrétaire perpétuelle ([mjullian@wanadoo.fr](mailto:mjullian@wanadoo.fr)).

Les communications publiées dans les bulletins de l'Académie **n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs**.

Tout texte ne répondant pas aux normes ne pourra être pris en compte ni publié.

## 4. Consignes d'édition pour les auteurs

1. Le manuscrit doit être saisi **sur traitement de texte Word**. Il doit être rédigé intégralement, ne doit pas comporter de puces ni de listes de points, et ne doit faire l'objet d'aucune mise en page particulière (y compris pour le placement des illustrations).

2. **Les majuscules doivent être accentuées** (É, À...) et des espaces insécables insérés devant : ; ? ! et avec les guillemets. Le terme « folio » doit être abrégé par « f° ».
3. Le texte peut comporter **deux niveaux de titres** en plus du titre de la communication : un titre de niveau 1, et un titre de niveau 2. Pas de subdivisions supplémentaires.
4. Ne rien saisir en majuscule, et particulièrement aucun nom de famille. Ne rien saisir en gras ni en italique, sauf les titres des œuvres et le texte en langue étrangère.
5. **Les citations** doivent apparaître entre guillemets français (chevrons « »).
6. **Les nombres simples** (inférieurs à 10 ou ronds) doivent être écrits en toutes lettres, lorsqu'ils ne sont pas en situation de comparaison.
7. **Les notes** doivent être saisies en utilisant la fonction *Notes* de Word (Menu *Insérer/Note* puis cliquer sur *Insérer*). Les appels de notes doivent être placés en exposant, avant la ponctuation. Les notes doivent être placées en bas de page.
8. **Les légendes** doivent être numérotées selon l'ordre d'apparition de l'illustration dans le texte. Saisir les légendes sur une seule ligne, sans retour à la ligne entre le titre, l'éventuel commentaire, et le lieu de conservation. Exemple : 1. Gaspard de la Meije. Grenoble, Musée dauphinois.
9. **Les illustrations** doivent être placées dans le texte avec leurs légendes, mais sans aucune mise en page. Elles doivent être datées, autant que possible. Il faut également fournir pour chacune d'elles un **fichier .jpg ou .pdf en haute définition (300 dpi minimum)**, accompagné de **l'autorisation de reproduction** des ayants droit. Le nom du fichier doit impérativement être composé comme suit : **AUTEUR\_Numéro de l'image.jpg** (exemple : OZENDA\_1.jpg, OZENDA\_2.jpg...).
10. **Les références bibliographiques** doivent être composées de la façon suivante :
  - **Pour un livre** : le nom de l'auteur suivi de son prénom, du titre de l'ouvrage, puis du lieu, de l'éditeur et de la date de l'édition (exemple : Cavard Pierre, *La Réforme et les guerres de Religion à Vienne*, Vienne, Blanchard, 1950).
  - **Pour un article** : le nom et le prénom de l'auteur, le titre de l'article entre guillemets, puis la revue, et les pages du texte (exemple : Chabert Samuel, « Stendhal et le paysage dauphinois », dans *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 1924, p. 13-20).
  - **S'il s'agit d'un article de colloque**, on précisera après le titre du colloque, « sous la dir. de » ou « communications réunies par » si le nom du ou des coordinateurs est donné (exemple : Heidsieck François, « Condillac, homme de progrès », dans *Le progrès social*, Conférence nationale des Académies des sciences, lettres et arts, sous la dir. de Michel Woronoff, Institut de France, *Akademos*, 2009, p. 25-32).

Une communication ne doit pas dépasser **35 000 signes espaces compris pour un discours de réception (y compris l'éloge du prédécesseur)** ou de rentrée solennelle, **30 000 signes espaces compris pour une communication longue**, **20 000 signes espaces compris pour une communication normale**, et **10 000 signes espaces compris pour une communication courte**.

Les **illustrations** sont limitées à **cinq par communication** (sauf exception motivée).

Nous remercions les auteurs d'observer scrupuleusement ces consignes, afin de faciliter le travail déjà important du Comité de lecture.

**Les communications publiées dans les bulletins de l'Académie n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.**

## Cotisations

### Montant des cotisations 2025 :

- Membre titulaire : 75 euros y compris le service du bulletin.
- Membre associé : 55 euros y compris le service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est rappelé aux membres titulaires et associés de bien vouloir acquitter le montant de leur cotisation annuelle au cours du premier trimestre, afin d'éviter autant que faire se peut une relance par lettre, courriel ou contact téléphonique. Les cotisations représentent, en effet, une part majoritaire de nos actifs, ainsi que le témoignage d'un soutien effectif à la pérennité de notre Compagnie.

### Règlement :

- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 3000 3022 4000 0500 7570 106 ; BIC-ADRESSE WIFT : SOGEFRPP), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2025.
- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Michel Bolla, 5 rue du Vercors, 38700 La Tronche.

## Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

La Secrétaire perpétuelle se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

# La Lettre mensuelle

**Responsable de la publication :** Mme Martine Jullian, Secrétaire perpétuelle.

**ISSN 2741-7018** (Lettre mensuelle de l'Académie delphinale imprimée)

**ISSN 3076-8365** (Lettre mensuelle de l'Académie delphinale en ligne)

**Fondée en 1772**, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

**Vous appréciez cette Lettre mensuelle ?** Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site :  
<http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

## Contact :

Académie Delphinale  
Musée Dauphinois  
30 rue Maurice-Gignoux  
38031 Grenoble cedex 1.

[www.academiedelphinale.com](http://www.academiedelphinale.com)

[academiedelphinale@gmail.com](mailto:academiedelphinale@gmail.com)

